L'Humanité Intégrale

PARAISSANT DIX FOIS PAR AN

Abonnement annuel : **5 francs** (Prix unique)

4e ANNÉE. — 1899 **SOMMAIRE** N° 7-8

Ce fascicule comporte un numéro double, soit 48 pages. Il en sera de même du fascicule prochain, qui complètera l'année 1899.

HARMONIES POPULAIRES

A PROPOS DE L'INAUGURATION DU « TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE »

« Harmonies populaires », ces mots ne semblent-ils pas jurer avec le spectacle des déchirements, passés et présents, au milieu desquels se débat et se convulse cette poignante fin du XIXe siècle? Harmonies populaires, quand l'iniquité et la violence ne cessent de proclamer leur suprématie? Harmonies populaires, quand au sein de chaque peuple éclate le divorce de deux consciences inverses? — Oui, harmonies populaires, malgré tout, car le seul moyen de ne pas désespérer, parmi les ouragans de l'heure actuelle, parmi les assauts de l'esprit rétrograde et de la bestialité atavique, c'est de se rattacher d'un cœur ferme et d'un regard puissant à l'idéal de la Révolution; c'est de comprendre que ces tourmentes ne sont autre chose que les tortures d'un suprême enfantement (puisque l'enfantement sans douleur, cette merveille entrevue, est encore à réaliser). Et cette crise de conscience à laquelle notre pays fut et est encore en proie, cette crise de conscience dont on a pu voir aussi tant de nobles symptômes parmi nos voisins d'outre-Manche, en dépit des fureurs jingoïstes, cette crise de conscience qui finira par secouer tous les peuples, et qui grandira en force à mesure qu'elle se multipliera, à mesure que de toutes parts se tendront les unes vers les autres des mains pures d'iniquités, — cette crise de conscience est précisément l'annonciatrice, faible encore, mais bientôt irrésistible, de l'enfant nouveau : L'Humanité libre et solidaire.

Et c'est dans cette pensée, gravement attentive aux périls du moment, mais pénétrée aussi de la splendeur du but, que nous sommes conduits à prononcer naturellement ces mots « Harmonies populaires », au sujet de la fête prochaine qui doit inaugurer le grandiose monument de Dalou : *Le Triomphe de la République,* — ou du moins au sujet de ce que cette fête pourrait être, si elle était conforme à la conception de Dalou lui-même.

Reportons-nous en effet à l'article-interview de M. B. Guinaudeau, dans *L'Aurore* du 17 Septembre : « Le Conseil municipal de Paris projette, dit-on, de « donner à l'inauguration du monument une imposante solennité. On rêve une « sorte de nouvelle *Fête de la Fédération*, les maires des communes républi- « caines, les délégations ouvrières de tous les points du territoire, tout le « peuple de Paris, tout le peuple de France représenté là, au pied du bronze « gigantesque et, dans un formidable élan, à la face de l'Europe et du monde, à « la face de la réaction vaincue, des cléricaux rentrés dans l'ombre et des pré- « toriens réduits au silence, acclamant la République que nos pères ont fondée « au prix de leur sang et contre laquelle se briseront ridiculement tous les « Déroulède, tous les Roget et tous les Du Lac.

« Je pensais à ce projet et, en imagination, j'évoquais déjà ce spectacle, en « me rendant hier, avenue du Bois-de-Boulogne, où j'allais demander à Dalou « quelques minutes d'entretien... »

Suit une longue conversation sur la genèse de l'œuvre. Mais nous ne citerons que la fin de l'interview:

« Je voudrais faire causer Dalou sur la fête prochaine qu'on prépare, lui « demander comment il la souhaiterait. C'est un peu délicat, et sa modestie se « dérobe.

« Je le presse:

« — Eh bien, oui, dit-il, une grande fête du peuple, ce serait beau, très « beau. Mais il faudrait une vraie fête du peuple.

« En pareil cas, on nous sort toujours des soldats, on nous exhibe des « parades, on nous fait défiler des cavalcades de carnaval. Qu'on nous organise « donc, une fois, le défilé du Travail. Des ouvriers, de tous les métiers, et pas « endimanchés, mais en bourgeron, en costume de labeur, avec leurs outils à « la main. Voyez-vous ce défilé au pied de la République! Voilà ce qu'il faut. « C'est pour les travailleurs qu'on a fait la République, ce sont eux qui la « gardent et la défendent. Elle est pour eux, elle est à eux. Faites défiler les « travailleurs sur la place de la Nation. »

« En parlant ainsi, la voix de Dalou tremblait un peu et il y avait une « flamme dans ses yeux... »

Dalou, d'ailleurs, sans le savoir, avait des précurseurs dans cette conception 'une fête populaire, — tels M. Arsène Alexandre et un rédacteur du *Courrier*

français, ainsi que nous l'apprend M. Lucien Descaves, dans un article du 4 Octobre : *Cortèges*, dont nous extrayons ce passage :

« Il paraîtrait... que la prochaine inauguration du monument de Dalou : « *Le Triomphe de la République* sera l'occasion d'un spectacle analogue sans « doute à celui que notre confrère du *Courrier français* concevait ainsi :

« Il faudrait appeler tous les corps de métier à figurer par députations, avec « leurs outils et les insignes de leur travail, dans le cortège qui serait organisé. « Il y aurait une délégation de laboureurs, moissonneurs, faucheurs, tout le « travail de la terre marchant à travers Paris avec les attributions respectives « de chaque métier. Puis, tous les métiers de la ville : les forgerons, les menui- « siers, les ouvriers du bâtiment, même les professions libérales pourraient « être représentées. Enfin, le peuple entier, ou pour mieux dire la nation, se « donnant à soi-même le spectacle de ce qu'elle fut, de ce qu'elle est. Croyez- « vous qu'un double rang de jardiniers et d'horticulteurs portant des brassées « de fleurs, des moissonneurs la faucille à l'épaule, etc., croyez-vous que ce « spectacle ne comporterait pas une émotion et un enseignement?... »

D'autre part, dans une interview de Dalou par M. Albéric Darthèze, publiée le 12 Octobre, le grand artiste, navré du projet officiel que vient de présenter l'administration, revient avec vigueur sur l'idée qui lui est chère :

« Pourquoi n'instituerait-on pas une fête des travailleurs, pour et par les « travailleurs?

« Je vois très bien un défilé de toutes les corporations en habits de travail : « les pêcheurs avec leurs filets et leur surouêt; les mineurs avec la lampe au « chapeau, le pic à la main; les ouvriers du fer. En voilà des hommes, et de « beaux hommes, masqués, bardes de cuir et de fer. Quel effet saisissant « ce serait de les voir marcher avec leurs énormes pinces dont ils saisissent et « retournent la *loupe* incandescente! Et les laboureurs avec la charrue — pas « une charrue neuve, par exemple — et les scaphandriers, en supprimant leurs « plombs, et même les égoutiers, et même les vidangeurs. Oui, ceux-là aussi, « ce sont des hommes bien bâtis, des hommes utiles par qui la salubrité, donc « la santé publique est assurée. Et encore les camions, les fardiers, les tombe- « reaux, tous les véhicules du travail, dont le pittoresque ne nous frappe plus, « question d'habitude, mais qui, en cortège, reprendraient toute leur valeur « d'art... »

Eh bien, puisque le magistral auteur du *Triomphe de la République*, à défaut de la réalisation souhaitée, appela au moins notre intérêt sur son concept de fête populaire, que l'on veuille bien nous permettre de joindre aussi notre note au concert des projets. Et d'abord, tout en reconnaissant la supériorité de la conception de Dalou (et des conceptions similaires) sur le « déjà vu » des cortèges officiels, je ne puis me défendre d'une critique : sa vision est incom-

plète. Dans l'humanité il ne voit que le mâle, ainsi que son énumération en témoigne, et dans le mâle il ne voit que le serf glorieux du travail matériel. Il semble ne point connaître le féminin de l'humanité ni les hautes aspirations du travailleur affranchi. Son socialisme ignore tout le féminisme, et ignore la revendication d'idéal dont une célèbre formule socialiste, celle des « trois-huit », représente en quelque sorte le symbole.

D'autres projets pourront pécher par une méconnaissance inverse. C'est pourquoi les fêtes nouvelles qui mériteront véritablement le nom d' « harmonies populaires » devront procéder du concours de toutes les visions, de la synthèse de tous les libres et fraternels concepts. Qu'il nous soit donc permis, sans outrecuidance, d'offrir aussi notre modeste tribut, sous la forme de quelques pages écrites à l'occasion du 1er Mai 1893, suivant le désir de nos amis Gény et Paulsen, et publiées alors par leurs soins dans *Le Flambeau* (de Jemoppe-sur-Meuse). Nous ne croyons pas nécessaire de les remanier, en les reproduisant à une époque ultérieure, à une date moins spéciale de même que moins printanière. Le tribut que nous offrons est de tendance, et non d'actualité. Plutôt que d'essayer une transposition inutile, voici donc le texte sans retouche :

Floréal

Premier Mai ! Cœur de Floréal ! Eclosion de la Nature ! Epanouissement de l'Humanité rajeunie !

Que seras-tu, Premier Mai : date sombre des luttes angoissées, ou date lumineuse des fraternels embrassements ?

O prémices de Mai, splendeurs de Floréal, vous avez répondu : — toi, Nature, avec toutes tes fleurs ; — et toi, Peuple, avec toutes tes générosités !

Le premier Mai étale au soleil le programme des conquêtes prochaines. Il est la fleur, l'idéale séduction qui précède et annonce les réalisations du fruit. Le premier Mai révolutionnaire est le prophète éclatant de la Révolution mondiale.

Il n'est pas la convulsion suprême, la hurlante parturition du monde nouveau ; il est le clairon précurseur, tout enguirlandé par les fiers boutons de roses rouges.

Malgré les inintelligentes, malgré les cruelles terreurs des gouvernants, il n'est pas un jour d'universelle collision, car les rendez-vous de grande bataille ne s'annoncent pas à date fixe, comme des luttes en champ clos.

Que peut donc être le premier Mai, et que peut-il signifier ?

Premier Mai ! Cœur de Floréal ! Eclosion de la Nature ! Epanouissement de l'Humanité rajeunie !

Le premier Mai n'apparait pas comme une date fatidique, mais plutôt comme une date humainement prophétique.

Les dates fatidiques ne dépendent pas de la volonté de l'homme ; elles apparaissent soudain dans la bousculade des fatalites. Elles jaillissent de l'abîme des enchaînements formidables, dans l'instantanéité des éclairs imprévus. Elles sont des résultantes, manifestées par des tempêtes. Elles sont les voix stupéfiantes du Destin.

Les dates comme le premier Mai, au contraire, relèvent des suggestions de l'idéal assimilées par la volonté de l'homme. Elles témoignent de l'avènement prochain de l'Humanité à l'état de conscience collective. Elles symbolisent l'empreinte créatrice de cette conscience commune ; mais il y a encore sur la terre trop de forces aveugles, trop de haines stupides, pour que les journées de grande réalisation puissent échapper enfin et pleinement aux nébuleux vestiges de la Fatalité antique.

L'Humanité, ne pouvant encore prédire à jour fixe ses moissons sociales, essaie du moins de fixer dans une date la synthèse de sa floraison. Or, la fleur c'est la virtualité du fruit ; et ce que l'Humanité crée en empreinte, dans la vertu de la fleur, s'accomplira nécessairement dans le fruit, bien qu'elle n'en puisse, à son plein gré, diriger tous les éléments de maturation.

Et telle peut apparaître, symptôme merveilleux des temps nouveaux, cette date du premier Mai.

Premier Mai ! Cœur de Floréal ! Eclosion de la Nature ! Epanouissement de l'Humanité rajeunie !

Cela ne veut pas dire (hélas !) que la transformation humanitaire s'accomplira toute seule, et qu'elle pourra se parfaire sans des efforts poignants.

Mais combien ces efforts seront plus lucides et plus féconds, et combien peut-être certains obstacles s'atténueront par la vision anticipée du but ! Il est bon de lutter en se représentant comme une réalité certaine l'idéal vers lequel on tend toutes ses énergies. Il est bon d'objectiver cet idéal, aussi bien pour s'encourager soi-même que pour conquérir de nouvelles volontés qui resteraient latentes et stériles (neutres, sinon hostiles), si vous n'extériorisiez palpablement l'idée que vous poursuivez, si vous ne rendiez sensible, par anticipation, la société meilleure à laquelle vous aspirez.

Or, quoi de plus beau que ce consensus des travailleurs de tous les peuples dans le choix d'un même jour de fête ? Le jour du premier Mai, il semble que l'abominable guerre, cette plaie hideuse et séculaire, soit rayée des annales futures de notre planète rajeunie. Le jour du premier Mai, les travailleurs de tous les points de la terre annoncent leur volonté de répartir harmoniquement les efforts, pour qu'il y ait du travail pour tous et du loisir pour tous. Ils décident ainsi de garantir à chacun l'aisance matérielle, la culture de l'esprit et les dila-

tations du cœur. Ils préparent une Humanité affranchie, et ils y préludent effectivement par la plus admirable, la plus universelle des communions.

Premier Mai ! Cœur de Floréal ! Eclosion de la Nature ! Epanouissement de l'Humanité rajeunie !

Pourquoi donc, ô dirigeants, empêcher cette manifestation du 1er Mai de se développer dans toute son ampleur de fête prophétique? Croyez-vous donc enrayer l'inévitable avenir ? Ou bien, si vous n'êtes pas les ennemis du progrès, mais de simples timorés, comment ne voyez-vous pas que votre prétendue sagesse est le contraire de la sagesse? Comment ne comprenez-vous pas que l'inévitable transformation sera d'autant moins violente qu'elle aura eu davantage la liberté de se faire connaître, de se faire comprendre, de se faire accepter, de se faire désirer ?

Or, c'est un peu le rôle du premier Mai, de donner un avant-goût de l'Humanité future. O dirigeants, si vous n'êtes des hommes de réaction, pourquoi avoir peur, pourquoi interdire les cortèges, pourquoi poser l'éteignoir de votre autorité sur toute cette aurore qui veut poindre ?

Vous savez pourtant que vous ne pouvez rien contre la puissance nouvelle qui monte, que tout ce que vous faites, c'est de comprimer des forces, et par conséquent de préparer de la violence.

Ce premier Mai serait si admirable, coulant à pleins bords, moitié manifestation, et moitié fête !

Il se déroulerait, un et multiple, sérieux à la fois et souriant, avec ses revendications austères et ses audacieuses, enthousiastes improvisations d'avenir. Pour tous, cette grande journée serait double: de concentration et de dilatation; (ce qui est le rythme normal de la vie).

Les plus âpres révolutionnaires, après les devoirs de l'affirmation et de la propagande, ne dédaigneraient pas les joies de la détente parmi les groupes charmants tout fleuris de jeunesse. La lutte n'a pas pour but la lutte, mais un état social meilleur. N'est-ce pas, ô lutteurs vaillants ? Si donc vous ne vous manifestiez jamais que comme de rudes militants aux muscles contractés, si la sombre rigidité du combat animait seule vos visages, vous ne feriez connaître qu'un côté de vous mêmes (côté transitoire) et vous laisseriez échapper bien des sympathies qu'il vous est possible de conquérir à votre cause en dévoilant le fond de votre nature et les magnificences de votre vision.

O révolutionnaires, combien parmi les hommes ignorent les trésors de tendresse qui couvent sous vos rudes — momentanément rudes — physionomies ! Combien ne voient point le but qui vous entraîne, l'idéal souple et enchanteur vers lequel vos regards sont tendus ! Pourquoi donc, en ce jour du 1er Mai, ne seriez-vous pas aussi les hommes du but, les hommes de l'idéal, au lieu d'apparaître seulement comme les combattants de l'effort nécessaire ?

Pourquoi donc n'auriez-vous pas, en ce jour, votre heure de transfiguration, où vous illumineriez vos visages de la joie des sociétés futures, où vous vous transporteriez par anticipation dans l'avenir, pour conquérir des adhérents à la cause par un enthousiasme d'éblouissement !

Et chaque premier Mai laisserait un sillage plus lumineux, plus vaste. Et à chaque premier Mai l'avenir se rapprocherait du présent. Et toujours ainsi de plus en plus, jusqu'à l'heure prochaine où, le grand enfantement ayant eu lieu, les célébrateurs de Floréal n'auront plus à formuler la *Société Future*, mais à saluer la *Société Nouvelle* dans sa pleine réalisation.

Premier Mai ! Cœur de Floréal ! Eclosion de la Nature ! Epanouissement de l'Humanité rajeunie !

J'entrevois déjà les cortèges les plus vibrants, les plus variés. Toutes les libres organisations se sont concertées à l'avance pour que les innombrables guirlandes humaines s'entrecroisent en réseaux et nulle part ne se heurtent en cohue. Chaque école sociale a préparé ses groupes, suivant ses conceptions, chacune d'elles résume dans un agencement esthétique sa vision spéciale des temps nouveaux. Les mœurs qui ne sont pas encore, mais qui aspirent à être, s'objectivent en petit dans cette vaste, dans cette multiple exposition en marche. Aujourd'hui ce ne seront peut-être encore que des inscriptions sur des bannières; des chants suggestifs, rehaussés de fanfares. Plus tard, quand un peu plus d'aisance générale aura été conquise et quand nulle misère noire ne projettera plus sur la fête une ombre de deuil, voici que les idées novatrices vont s'incarner en de véritables tableaux vivants, chatoyants de couleurs harmonieuses sous les frémissements de l'air ensoleillé. Des costumes simples et gracieux s'ébauchent, se montrent, se proposent, faisant honte aux grisailles maussades, aux grotesques tuyaux couvre-chefs, aux lugubres noircissures des vieux fracs bourgeois. La vie, le charme, les nuances, éclosent dans la bonne atmosphère de la liberté. L'amour éclate et rayonne. L'art social s'inaugure !

Les forces de la nature, les merveilles de la science sont glorifiées, mais dans leur normal fonctionnement, loin du joug du capital ! La machine doit être l'amie du travailleur, et non sa rivale ; elle a été inventée pour créer à tous des loisirs, et non pour surmener les uns en réduisant les autres à la misère. Et le travailleur salue le progrès de l'industrie ; mais il dénonce la forteresse capitaliste, qui tourne contre lui les forces de ce progrès.

O mineur, la mine est noire et profonde ; et le grisou est un terrible assassin !

Mais le mineur, grâce à la machine devenue enfin la chose de tous, restera moins longtemps sous terre, et ne peinera plus, courbé dans le boyau sombre, à grands coups de rivelaine. L'air circulera à flots, chassant le monstrueux grisou ; la lumière éclatera partout resplendissante ; l'homme ne rampera

plus, l'échine cassée, se tordant comme un ver dans la veine de charbon, sous l'écrasement du roc. Le travail souterrain sera révolutionné ; et la houille elle-même arrachera la houille aux entrailles de la terre avec les muscles de la vapeur. Et les mineurs, — maîtres de la mine, — béniront la machine à feu, mangeuse de houille, au lieu d'être tentés de la maudire ; et eux aussi, libres de circuler sous le grand ciel, profiteront de la prodigieuse vigueur de la locomotive qu'ils alimentent !

Ah ! si, le 1er Mai, les mineurs pouvaient être l'objet d'une fête qui présagerait ces temps nouveaux ! d'une fête qui les transporterait sans frais vers la grande ville voisine, sur des wagons découverts, ornés de fleurs ! Partout où ils passeraient, on les comblerait d'acclamations et d'aubades ; et à la gare de la ville, on les accueillerait de vivats et de fanfares, comme les ouvriers fondamentaux de cette grande victoire de locomotion, à qui il manque hélas ! de profiter aussi à ses plus essentiels coopérateurs, pour être une gloire sans tache et une irréprochable conquête !

...Et le 1er Mai déroule ses ondulations ! Quel mouvement dans la cité ! Toutes les variétés du travail ! Et quelle harmonie ! Les groupes succèdent aux groupes, les symboles aux symboles, les innovations aux glorifications, dans les mailles innombrables du multiple cortège !

...Mais quelle est cette phalange qui s'approche, dans l'enveloppement d'une symphonie électrisante ?

Tous les types humains de la terre semblent y être représentés ; et partout, sur son passage, des acclamations frénétiques secouent les ondes de l'atmosphère. C'est la « phalange internationale », vivante expression de la solidarité de tous les peuples en ce jour de fête universelle.

Et dans les grands centres de tous les pays, on acclame une phalange semblable ; car de toutes les contrées du monde sont partis des délégués fraternels vers toutes les contrées. Et partout le même enthousiasme salue cette universelle étreinte !

Et maintenant, paradez, rois et empereurs ; répandez vos hordes de clinquant dans vos agitations épileptiques. C'est la fin de vos splendeurs qui tourbillonne dans vos fêtes impuissantes. Voici l'heure des peuples qui sonne. Préparez vous à disparaître dans la vanité de vos fantasmagories.

Dans la destinée des peuples grandissants, que pèsent les noces d'or ou d'argent des rois ou des empereurs ? (1) Voici venir les grandes noces des peuples : les noces de lumière éblouissante et d'infrangible solidarité !

Et ces noces-là, tu les annonces, ô premier Mai ! et tu en célèbres les fiançailles !

---

(1) Cette allusion se rattachait à une actualité. — (Note de l'*H. I.*)

Premier Mai! Cœur de Floréal! Eclosion de la Nature! Epanouissement de l'Humanité rajeunie!

J.-Camille Chaigneau.

Encore une fois, qu'importe ici l'anachronisme, si la pensée fondamentale a pu s'extérioriser, si un concours de plus a été apporté à la conception des harmonies populaires?

Et puis, pour que tout soit au mieux, si ces quelques pages ne vous ont pas paru par trop dénuées d'intérêt, faites-leur l'honneur de vous en souvenir quand reviendra Floréal.

J.-C. C.

ÇA ET LA

Où que l'on se tourne, la justice fonctionne également mal. Si la France a eu son « affaire », aux tristes, aux navrantes péripéties; si même tout n'est pas fini, puisqu'au lieu du droit, le condamné-innocent ne bénéficie encore que de la grâce, la Serbie, elle, vient d'assister à des scènes où les pires hontes se sont étalées, insolentes, en pleine liberté. C'est au point que l'Europe, peu délicate pourtant, n'a pas pu s'empêcher de marquer son étonnement de tant de scélératesse. On sait de quoi il s'agit. Un certain Knezewitz ayant tiré sur l'ex-roi Milan, une sorte de Louis XV exotique et détrôné, on a profité de l'occasion pour envelopper dans son crime tous ceux qui, soucieux du bon renom de leur patrie, combattaient la funeste influence de la Majesté déchue sur le gouvernement du pays. On ne s'est pas contenté d'accuser. Il s'est trouvé des juges, des juges civils, assez peu soucieux de leur honneur, pour condamner. L'auteur de l'attentat, tantôt chargeait ses prétendus complices et tantôt les innocentait. C'est que ceux qui le tenaient sont en possession des moyens les plus propres à délier les langues et à raviver les souvenirs. La torture n'est pas si bien abolie qu'on ne l'utilise encore dans l'enfer des prisons serbes.

Toujours est-il que presque tous les accusés, d'anciens ministres, d'anciens chefs de parti, que chacun sait innocents, furent condamnés aux peines les plus sévères, à de longues années d'emprisonnement. Une pudeur, qui au fond n'est que lâcheté, a seule empêché d'aller jusqu'à la peine de mort, sauf en ce qui concerne Knezewitz. Mais l'ex-Majesté s'est montrée généreuse; elle a grâcié Pachitch. Et Pachitch, innocent, a accepté la grâce. Il a fait mieux. Il a adressé à Milan une lettre de plate reconnaissance pour sa grande bonté. Ce n'était pas assez. Il fallait que toute honte fût bue. Le journal radical, l'*Odjeck*, a donc été autorisé à reparaître, à moins qu'on ne lui en ait donné l'ordre. Un premier

numéro a paru. Pachitch lui-même, dans l'article de fond, annonce la dissolution définitive du parti radical serbe dont il était l'un des chefs.

On ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer, de l'audace éhontée de celui qui commande ou de la bassesse vile de celui qui obéit. Que des criminels ajoutent à leur déshonneur — ainsi que nous l'avons vu à Rennes et ailleurs — le mensonge et les faux, cela se comprend ; ils cherchent à se sauver. Mais que des innocents consentent à se flétrir eux-mêmes, à se déshonorer aux yeux de leurs contemporains et à ceux de la postérité, c'est là un spectacle, rare heureusement. C'est celui cependant que Pachitch vient de donner au monde. Est-il rien de plus lamentable que ces consciences qui n'ont même plus assez d'énergie pour affirmer leur droit, pour crier leur innocence ? C'est leur lâcheté qui fait toute la force du crime et des criminels. C'est elle qui perpétue et multiplie le mal. Pourquoi se gêner, pourquoi refréner ses passions coupables, pourquoi faire effort vers l'honnêteté et le bien, quand ceux qu'on frustre, qu'on vole, qu'on piétine, qu'on écrase, lèvent vers vous des regards qui, tout ensemble supplient et remercient ? Aussi longtemps qu'il y aura des moutons, il y aura des loups. Du jour où les opprimés, au lieu de s'abaisser dans la poussière, se redresseront sous l'oppression ; où les victimes, au lieu d'implorer mordront : de ce jour-là, il y aura du changement dans le monde. Car, encore une fois, la force des tyrans vient de notre faiblesse, leur audace de notre résignation. S'ils étaient moins sûrs de l'impunité, ils seraient moins hardis dans la perpétration de leurs méfaits. Le sentiment et la volonté du droit sont le commencement et la fin de toute justice.

***

Après le crime individuel, le crime collectif. La petite république du Transvaal se trouve menacée dans son existence. Ils semblaient dignes pourtant de l'indépendance et de la liberté, ces hardis pionniers qui, vaincus dans la colonie du Cap, préférèrent à la domination d'Albion les hasards d'une émigration en des régions inconnues ; qui, relancés dans la patrie qu'ils venaient à peine de se choisir, et annexés une seconde fois, échappaient encore à leurs vainqueurs par un nouvel exode.

Le Transvaal, malheureusement, a cette mauvaise fortune de posséder dans son sous-sol d'immenses richesses aurifères. Il n'en fallait pas davantage pour éveiller les convoitises des jingoes et des impérialistes. Ceux-ci ont trouvé leur homme dans le ministère, en la personne de M. Chamberlain, un de ces politiciens pour qui la possession du pouvoir est avant tout une affaire. On a donc inventé toutes sortes de griefs contre les Boers. Le proverbe est toujours vrai : « Quand on veut se défaire de son chien, on dit qu'il est enragé. » Les Boers abusent des pauvres uitlanders ; ils sont sans foi ni loi ; ils oppriment, tyrannisent, exploitent ces malheureux Anglais qui, eux, sont les meilleurs et les plus

désintéressés des hommes; qui jamais n'ont commis une injustice envers personne ni attenté à la liberté de qui que ce soit, ni tenté l'exploitation d'aucun pays. Demandez plutôt à la Chine, si ce n'est pas volontairement qu'elle a donné son consentement au commerce de l'opium, à toutes les populations auxquelles elle commande, si ce n'est pas de leur plein gré qu'elles se sont jetées dans ses bras.

Nous allons donc assister à cet édifiant spectacle d'une puissance dont la population se chiffre par quelque quatre cents millions d'hommes, s'attaquant à un petit peuple qui en compte moins de cent mille. Déjà le raid Jameson — à peine désavoué en haut lieu — avait donné aux Boers un avant-goût de ce qui les attendait. Mais l'affaire avait manqué, grâce à la vigilance active de ceux qu'on espérait surprendre désarmés. On revient à la charge aujourd'hui dans des conditions telles que les Boers, malgré leur grande bravoure et leur adresse au tir, ne peuvent, à vues humaines, qu'être vaincus à la longue. La lutte est trop inégale, la disproportion des forces trop considérable. Un peuple disparaîtra donc de la carte à bref délai; mais un nouveau lambeau du monde s'ajoutera à l'empire britannique.

On dit bien pour excuser les Anglais qu'ils représentent la civilisation, alors que les Boers représentent la barbarie; qu'ils portent avec eux, partout, la liberté et le bien-être, alors que leurs adversaires oppriment sans pitié et traitent sans humanité les nègres dont ils ont pris le territoire. Ai-je besoin de dire que je n'éprouve aucune sympathie pour la civilisation par le fer et le feu, la seule à peu près à laquelle nous initiions le continent noir? Ce qui s'y passe est à ce point abominable que c'est à peine si l'on ose y arrêter le regard. C'est un recul vers la pure bestialité de presque tous ceux qui entrent en contact avec les nègres. Parce qu'ils sont couverts d'une peau noire, il semble que le droit n'existe pas pour eux, qu'ils sont hors de l'humanité. Chrétiens, oh! combien, nous nous chargeons, Dieu sait avec quelle sainte ardeur, de réaliser la malédiction prononcée sur Cham par l'Eternel.

Les Boers sont donc coupables, mais ils ne le sont guère plus que nous. S'ils recevaient de la justice immanente de l'histoire le châtiment que leur mérite l'inexorable dureté dont ils ont fait preuve trop souvent vis-à-vis de ceux qu'ils ont dépossédés, nous dirions : c'est bien, ils paient, ils expient leurs forfaits. Mais l'Anglais, exécuteur des vengeances divines ne me dit rien qui vaille, m'inspire les plus véhéments soupçons. D'autant plus que, réduit à la stricte vérité, le but poursuivi est aussi simple qu'évident : il s'agit, ni plus ni moins, de s'emparer des mines d'or du Transvaal et de relier ensemble les parties éparses de l'Afrique anglaise. La justice divine, c'est l'intérêt de l'Angleterre. Il faut donc appeler cette guerre du seul nom qui lui convienne : un crime contre le peuple Boer, un crime contre l'humanité.

Observons, pour être justes, que si les jingoes exultent, une bonne partie

du peuple anglais s'oppose énergiquement aux velléités guerrières de M. Chamberlain et de ses acolytes. Il y a au-delà de la Manche, comme en-deçà, des hommes de cœur loyal et de conscience droite qui ne cèdent pas à la folie de l'entraînement ni ne se laissent point éblouir par les brillantes perspectives qu'on leur fait entrevoir. Ils résistent, ils luttent. Le droit d'*autrui* ne se confond pas avec *leur* intérêt; ils placent la justice au-dessus de tout. Honneur à eux! Ils consolent de la lâcheté et de l'ignominie des autres.... J'en étais là quand les journaux m'ont apporté la nouvelle de l'ultimatum du gouvernement transvaalien. C'en est donc fait, la parole, désormais, est à la poudre. De nouvelles hécatombes humaines seront sacrifiées au Moloch de la guerre. Le sang coulera; des femmes pleureront leurs maris, des enfants leurs pères, des mères leurs enfants. Mais Albion se sera enrichie de quelques nouveaux domaines! Triste! Triste!!

***

On se rappelle l'épouvantable tragédie qui, dernièrement, a attristé notre France. Deux officiers, en mission au Soudan, accumulaient les ruines sous leurs pas, pillant, dévastant, incendiant, massacrant. Suivis d'une troupe nombreuse d'irréguliers indigènes, ils ne respectaient rien : femmes, enfants, vieillards, tout était bon à leur sadisme. Ils faisaient le désert et le vide autour d'eux. Dénoncés par un lieutenant que tant d'horreurs consternaient, ils devaient être réduits à l'impuissance et subir le châtiment dû à leurs exploits sanguinaires. Le lieutenant-colonel Klobb et le lieutenant Meynier, accompagnés de quelque trente tirailleurs indigènes, furent envoyés après eux. Il n'était que temps d'arrêter une campagne qui déshonorait la France, tout en la rendant odieuse. Alors, il se passa cette chose incroyable : des officiers français commandant le feu sur d'autres officiers français. Le colonel Klobb et le lieutenant Meynier tombèrent. Leur mort fut entre toutes héroïque et glorieuse. Ils représentaient l'humanité; ils étaient la France courant au secours de ceux qu'on terrorisait en son nom. Se refusant à toute riposte meurtrière, le colonel n'avait crié qu'un ordre : Haut le drapeau tricolore, plus haut encore! Magnifique symbole; éblouissante leçon!

Cependant, je n'aurais rien dit de ce douloureux épisode, si nous ne voyions pas recommencer, en faveur des Voulet et des Chanoine, la campagne qui a fait de Henry le faussaire et d'Esterhazy le traître des « héros nationaux. » Oui, comme il s'est trouvé des apologistes du faux et de la trahison, ainsi il s'en trouve pour cet inqualifiable assassinat. Cependant, comme il ne fallait pas trop brusquer l'opinion, on procéda avec une savante gradation. C'était la fièvre, la soudanite qui avait tout fait. Première étape. Celle-ci heureusement franchie, le public parut mûr pour de nouvelles explications et de nouvelles excuses. Le colonel Klobb avait écrit des lettres grossières. La colère de Voulet était légi-

time. Puis, l'audace grandissant, le massacre devenait un duel ; la révolte, une juste défense. On allait, on allait, tant et si bien que Voulet et Chanoine prennent place en ce moment sur l'autel de la patrie, à côté de Henry et d'Esterhazy. Ce sont de superbes héros, de chauds patriotes, d'ardents civilisateurs. Les coupables, ce n'est pas eux, c'est nous. C'est le colonel Klobb, c'est le lieutenant Meynier, c'est le général de Trentinian, c'est le gouvernement, le parlement, la France entière. Il n'y a d'innocents que les fusilleurs et ceux qui, les admirant, élèvent les assassins sur l'autel pour les faire adorer (1).

Voilà où nous en sommes. C'est un symptôme grave, le plus troublant de tous que cet obscurcissement des consciences. Que des journalistes mentent, inventent, imaginent, soit encore, c'est leur métier, ils sont payés pour cela. Mais ce qui m'inquiète, c'est qu'ils sont lus et crus, que leurs affirmations les plus osées sont acceptées comme paroles d'Evangile, c'est qu'une grande partie de notre peuple ne se nourrit guère que de cet aliment frelaté. Or, le poison agit, et, par degrés, vicie les âmes. Le sens de la justice se perd, le mal devient le bien, le bien le mal. On n'aime plus la vérité. Ce qu'on recherche, c'est le piquant, c'est l'âcreté, c'est la violence du mensonge. Le fanatisme s'infiltre dans les âmes ; on prend en haine toute lumière. Plus de tolérance, plus de liberté, plus d'aspirations idéales, plus de nobles enthousiasmes. Au lieu de la générosité dont la France était coutumière, on nous prépare des générations à l'esprit étroit et faussé. Nous allions vers le progrès, on nous refoule vers les ténèbres. Nous voulions des consciences affranchies, on nous élève des âmes esclaves. Telle est l'œuvre des hommes qui se posent en défenseurs de la religion, de l'armée, de la patrie. Quelle tristesse ! Quelle douleur ! Mais les faits sont là. Nous n'y pouvons rien changer. Les prêtres de l'Eglise, les suppôts de l'armée, de prétendus patriotes s'emploient avec ardeur à multiplier les mensonges et les faux, à exalter les crimes et les assassinats, à louer les assassins, à crier : à bas les

(1) P.-S. — Le lieutenant Meynier qu'on disait mort n'avait été que blessé. Relevé et soigné, il se trouve aujourd'hui hors de danger. Le crime n'est pas moins grand, parce que l'une des victimes a miraculeusement échappé à l'abominable complot. Les coupables, d'ailleurs, n'ont pas tardé à recueillir le fruit de leur révolte. Ils avaient semé le vent, ils ont récolté la tempête. Les noirs, entraînés par Voulet à un odieux assassinat, bientôt se sont retournés contre lui. Il est tombé avec son complice sous les coups des mêmes fusils qui venaient de frapper les deux officiers envoyés à leur suite. Justice était faite. La France n'a plus à redouter l'action, qui pouvait être dangereuse, de deux hommes que la fièvre de l'ambition poussait à tous les excès et aux plus désespérées tentatives. Mais quelle tristesse, encore une fois, dans ce qui vient de se passer, et quelle leçon pour l'avenir! Comprendra-t-on enfin que, noir ou blanc, l'homme est homme? que le devoir est de lui inspirer l'amour, au lieu de l'exciter à la haine? de lui enseigner le respect du droit, plutôt que de lui donner le démoralisant exemple de toutes les iniquités? C'est au gouvernement de prévoir et d'agir. Qu'il envoie là-bas des hommes au cœur généreux et droit, non des brutes aux instincts féroces. L'œuvre à accomplir est toute de civilisation progressive et d'affranchissement graduel. Ne consentons plus à la barbarie qui, sans pitié, verse le sang des indigènes, ni au rôle misérable qui fait de nous les soutiens de l'esclavage. — D. M.

juifs ! à bas les protestants ! à bas les libres-penseurs ! à promouvoir toutes les haines, à exciter tous les fanatismes, à évoquer la mort, à ressusciter les spectres hideux du passé. Le danger est grand, il est imminent. A moins d'une immédiate et vigoureuse campagne contre les empoisonneurs publics que sont tels journaux et tels journalistes ; à moins d'une application stricte et sincère de la loi à tous ceux, à tous sans exception, qui la violent ; à moins des efforts combinés et suivis de toutes les bonnes volontés réunies, notre chère France ne tardera pas à descendre au niveau de l'Espagne. Nous serons la proie du militarisme et du cléricalisme. Jour après jour, de nouvelles manifestations éclatent qui sont les présages certains de ce qui nous attend à bref délai, si nous ne voulons pas comprendre, si nous ne savons pas agir.

Remarquez que ce sont les mêmes hommes néfastes qui s'efforcent d'acclimater chez nous ces jeux odieux, ces jeux de décadence que sont les courses de taureaux. Il leur faut de la cruauté, il leur faut du sang. La semence qu'ils sèment lèvera. On peut juger, par l'étude du passé, de ce que sera l'avenir ; l'ivraie ayant grandi étouffera la moisson. Nous savons ce que coûte le dilettantisme dont nous nous amusons, le scepticisme qui nous rend indifférents au bien et au mal, le jemenfichisme qui peu à peu envahit le corps social. Tout se paie, tout s'expie. Le sang et les larmes couleront. Une fois de plus, nous aurons été les artisans bénévoles de notre propre malheur.

***

Mais détournons nos regards vers d'autres spectacles. S'il est des forces qui attirent en bas, il en est qui poussent en haut. Les puissances de perdition ont leur contre-poids dans les puissances de rédemption. Ce nous est une bien douce joie de pouvoir saluer l'inauguration, dans le faubourg Saint-Antoine, de la première Université populaire. Un ouvrier, M. Deherme, qui est tout ensemble un homme de pensée et un homme d'action, à force d'énergie infatigable et de patiente persévérance, a su grouper autour de lui les bonnes volontés, les dévouements et les ressources nécessaires à la fondation de l'œuvre. C'est un pont jeté sur l'abîme qui séparait les ouvriers des intellectuels, les travailleurs manuels des hommes de science.

L'œuvre sera féconde, et, faisant tache d'huile, s'étendra petit à petit sur la France entière. A côté des officines où s'élaborent les faux et se sème la haine, se dresseront dorénavant ces laboratoires précieux de science et d'union, de liberté et de lumière, où collaboreront et agiront de concert ceux qui sont la force matérielle et ceux qui sont la force intellectuelle et morale de la France. Il ne se pouvait pas de conception plus haute et de meilleure inspiration. Honneur à celui qui en a eu l'idée première. Honneur à ceux qui lui ont apporté le concours de leur talent ou de leur bourse ! Qu'on me permette, pour finir, de citer la péroraison du discours de M. Gabriel Séailles, à l'occasion de cette

mémorable cérémonie : « A ceux qui nous diraient que notre idéal ne satisfera pas l'homme, parce qu'il limite les perspectives de l'âme qui veut conquérir l'infini, je réponds : l'action ne ferme pas l'avenir.

« Les hommes religieux ne sont pas ceux qui vont répétant : Seigneur ! Seigneur ! et qui, par l'intolérance, par la haine, par la peur de la vérité, trahissent tout ce qu'il y a de vraiment divin dans l'âme. Vous n'aurez que faire de l'immortalité si cette courte vie est trop vaste encore pour les intérêts mesquins dont vous la remplissez ; élargissez votre âme en l'approfondissant ; plus vous réaliserez le bien, moins vous discuterez de sa réalité. Plus vous donnerez de force à la raison, plus vous l'exprimerez dans le petit monde où s'applique et s'étend votre action, plus vous croirez à la perfectibilité de son universel triomphe. Pour agir, nous n'attendrons pas d'avoir résolu tous les doutes, pénétré tous les mystères. Pour savoir si Dieu existe, nous marchons à sa rencontre. » (1).

DANIEL METZGER.

APPEL AUX FÉMINISTES IMMORTALISTES

Il y a cinquante ans, Michelet publiait un livre admirable intitulé : *Du Prêtre, de la Femme et de la Famille*. Il est aujourd'hui d'actualité plus que jamais.

A l'heure présente, des écrivains, des orateurs dénoncent éloquemment le péril clérical qui semble avoir reconquis son pouvoir. L'opinion s'émeut, on cherche un remède ; comment conjurer le peril ? Michelet répond : « C'est la Femme, c'est la mère qu'il importe de soustraire à l'influence cléricale ; tant qu'elle lui appartiendra lois et réformes resteront vaines. »

Ainsi l'a très bien compris Urbain Gohier dans une série d'articles publiés dans *l'Aurore*, où sa plume vengeresse convie les femmes à se liguer et à déclarer la guerre aux deux plaies de notre siècle : le militarisme et le cléricalisme.

« Si la haute administration, la haute magistrature, la haute armée, écrit-il, sont aux mains de la Congrégation, si les fonctionnaires subalternes de l'administration, de la magistrature sont obligés de faire les mêmes grimaces que leurs chefs, c'est évidemment parce que la plupart des chefs ont été nourris dans les jésuitières ; mais c'est aussi parce que les maris subissent l'influence des femmes, qui obéissent aux ordres du confesseur. »

« Même élevé dans une officine cléricale, l'homme aurait abandonné promptement les pratiques religieuses ; la femme l'y ramène ou l'y maintient ;... en confessant la femme, ils gardent le mari en leur pouvoir.

(1) *L'Aurore*, Mardi 10 Octobre 1899.

« ... La confession, cette invention géniale et monstrueuse de l'Eglise Romaine, six ou sept cents ans après la diffusion du christianisme, est le rouage essentiel de toute la machine. Par la confession, la Congrégation connaît le secret des individus, des familles, des Etats; par la confession elle dispose des femmes, qui mènent les hommes; elle gouverne les ménages et les nations...

« Il n'y a pas de prostitution physique aussi sale, aussi écœurante que la prostitution morale des femmes qui vont s'enfermer dans un coin obscur, avec un étranger hybride et papelard, pour fouler aux pieds toute retenue, renier toute pudeur, livrer les secrets de leur âme, de leur corps, de leur lit, trahir leurs parents, leurs amis, leurs enfants, écouter des propos qu'elles ne toléreraient ni chez un médecin, ni dans un péril de mort, ni chez un amant dans une minute de folie. Regardez-les, cependant, sortir de cet égout, le front impassible ; ce sont des femmes honnêtes, des femmes bien pensantes, des femmes dirigeantes, des femmes qui règlent la morale publique et même la morale officielle.

« On connaît quelque chose de plus étrange encore que ces étranges créatures : c'est la mère, qui les a livrées, petites filles, à l'ignominie du confessionnal; c'est le mari qui les y laisse, ou les y pousse, escomptant le profit de cette soumission répugnante à la Puissance cléricale... »

Tout le péril est là ! Il faut le combattre *et il faut se hâter !* Voici pourquoi : De même que le mouvement anticapitaliste fut détourné de son véritable but par les antisémites, contre les juifs seulement, de même le mouvement féministe, tend, en Allemagne surtout, à être détourné de son but véritable. Les jésuites, et parmi eux le R. P. Rosler, font des efforts prodigieux pour accaparer et diriger le mouvement féministe. La femme, émancipée de l'homme va nous échapper, disent-ils, proclamons l'avènement prochain du féminisme catholique où la femme ne sera plus asservie qu'à l'Eglise ! Et le Père Rosler écrit un livre (1) dans lequel il se proclame féministe catholique. Il reconnaît, tout en réfutant Bebel, que le féminisme a sa raison d'être en bien des cas ; parfois même il applaudit à certaines réclamations de Bebel, condamnant, avec lui, les crimes de la société actuelle. Il montre aux femmes catholiques combien la femme sous l'ancien régime était plus libre, mieux protégée et plus honorée qu'à l'heure actuelle. « Dans l'ancien régime la femme ne trouvait-elle pas plus facilement aide et protection que de nos jours ? n'exerçait-elle pas la médecine, ne soutenait-elle pas des thèses juridiques ? ne prenait-elle pas part au délibérations des communes? Or, aujourd'hui, après avoir ôté tout cela à la femme on essaie de lui enlever ce qui fait sa force : la foi catholique ! »

Ainsi s'exprime le R. P. Rosler et il reconnaît que l'éducation moderne est des plus défectueuses : « Tous les féministes, dit-il, ne partagent pas d'une

(1) *La Question Féministe*. Traduit en français par J. de Rochay, 1898.

manière absolue les idées de Bebel, mais tous demandent comme lui, la réforme de l'éducation actuelle de la femme, tous proclament avec lui cette éducation fausse, déplorable, criminelle même; seulement tous, restent impuissants, lorsqu'ils s'essaient à la changer, parce que tous repoussent le secours de la religion pour cette grande œuvre... »

« La question féministe, ajoute-t-il, ne peut être résolue que par là: il faut traiter la femme ainsi que la traite l'Eglise depuis dix-huit siècles! »

On reconnait bien là, l'ordinaire tactique des jésuites : la femme s'émancipe de l'homme, ils essaient de l'asservir à l'Eglise. De cette façon, elle leur reste. Urbain Gohier l'a bien montré dans ses articles.

En présence de cette croisade noire, où la femme forge elle-même les chaines qui doivent l'asservir, les féministes immortalistes ne tenteront-ils pas de conjurer le péril clérical en secouant le joug de l'Eglise? Au moment où l'Eglise veut diriger le mouvement féministe, ne feront-ils pas abstraction de toute arrière-pensée, d'ambition, d'orgueil, d'amour-propre, ne feront-ils pas un *effort* afin d'empêcher le cléricalisme d'accomplir cette œuvre néfaste?

Il le faut..., il faut montrer aux femmes de tous les pays la voie de l'affranchissement moral et intellectuel, avec le Christ si l'on veut, par le Spiritualisme moderne, par l'Immortalisme, mais hors l'Eglise, et sans les prêtres!

Ou si non, si se complaisant dans un *far-niente* les spiritualistes immortalistes veulent, impuissants, assister aux vilenies qu'ils n'auront su empêcher, si les yeux fixés vers le ciel dans une béate contemplation, en l'attente d'un nirvâna plus ou moins lointain, ils ne veulent pas agir, agir vite et ferme, qu'ils rayent de leur vocabulaire, qu'ils effacent de leurs livres et de leurs journaux les mots d'amour, de justice, de solidarité, de fraternité : leurs paroles jureraient par trop avec leurs actes!...

Encore une fois, féministes immortalistes, affirmez-vous, ne laissez pas accaparer une idée par l'Eglise; il n'est que temps d'agir!

Pour vous! pour vos frères et sœurs! Pour l'Humanité Intégrale!

JOANNY BRICAUD.

ALLIANCE FÉMINISTE IMMORTALISTE

(En formation)

L'Alliance féministe immortaliste se fonde pour lutter pour les revendications féminines par le principe immortaliste. Le féminisme comme l'immortalisme veulent la fin de l'ère de violence; la paix universelle, l'équivalence des sexes. C'est là le développement du pur esprit de l'Evangile. Le féminisme immortaliste ne peut donc vouloir qu'une seule chose, l'Harmonie universelle. Tel est le programme de l'Alliance. Ses moyens sont de propager le plus possible par la presse les idées ci-dessus exposées, dans l'espérance que son action

ne sera pas stérile, et qu'elle pourra produire une grande diffusion, un énorme éparpillement d'idées.

Aucune cotisation ne sera demandée ; des dons volontaires pourront être faits. Les adhérents recevront gratuitement les *Petits plaidoyers féministes*, qui développeront les idées de l'Alliance et reparaîtront à partir de janvier 1900.

Adresser les adhésions à M. Joanny Bricaud, 6, quai de l'Est, Lyon.

N. D. L. R.— L'œuvre que fonde M. Joanny Bricaud a déjà été annoncée en divers organes sous le titre de « Alliance féministe spiritualiste ». Mais, vu l'analogie de cette formule avec l'un des titres adoptés par Mme de Bezobrazow, et par considération pour cette éminente apôtre, il s'est arrêté, depuis lors, à la modification ci-dessus : *Alliance féministe immortaliste*, que nous signalons à nos confrères.

De même, nous croyons pouvoir annoncer que la *Société du féminisme spiritualiste*, fondée par Mme de Bezobrazow, portera définitivement, comme titre complémentaire : *Œuvre de la Civilisation intégrale*. Nous remercions vivement Mme de Bezobrazow du sentiment de confraternelle harmonie dans lequel elle a bien voulu nous faire cette communication.

CORRESPONDANCE

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner au prochain fascicule la fin de l'article « L'Incident Flammarion ». En attendant, et au même propos, nous publions avec plaisir les observations que M. A. Caron, un des esprits les plus éclairés et les plus judicieux qui honorent les études spirites, a bien voulu nous communiquer. Dans la correspondance qu'on va lire, les renseignements qu'il nous apporte sur son cas personnel, au sujet de la médiumnité intuitive, sont particulièrement intéressants par leur précision, et nous l'en remercions pour nos lecteurs, en souhaitant que son exemple soit suivi.

Châteauneuf, par Fraisans (Jura), 9 Octobre 1899.

Cher Monsieur,

Je prends la liberté de vous soumettre les réflexions suivantes, à l'occasion du dernier numéro de l'*Humanité Intégrale*.

J'admets que dans l'exercice de la médiumnité intuitive il y a une sorte de collaboration inconsciente, sinon souvent pour le fonds, au moins pour la forme donnée à la pensée. Mais en même temps j'estime que l'observation de certains faits est de nature à prouver suffisamment l'intervention prédominante dans le phénomène d'une intelligence étrangère, qui n'est pas plus celle des assistants que du médium lui-même.

Pendant 25 ans, j'ai été médium écrivain intuitif. Durant ce long espace de

temps, il m'est arrivé un certain nombre de fois de voir ma médiumnité suspendue sans cause connue, pendant un laps de temps variant de plusieurs semaines à plusieurs mois. Puis un beau jour ma faculté se manifestait de nouveau sans plus de raison apparente, et nos séances redevenaient ce qu'elles avaient été précédemment.

C'est d'ailleurs un fait bien connu, et j'ai lieu de croire que la plupart des médiums écrivains intuitifs sont dans le même cas.

Cette impuissance temporaire, mais absolue pendant sa durée, implique l'action libre d'une volonté étrangère, et opposée à celle de spirites qui subissent à regret un fait contraire à leurs désirs, et ôtant à leurs réunions une grande partie de leur intérêt. Elle me paraît inexplicable pour ceux qui croient que tout ce qu'écrit le médium vient de son propre esprit ou de celui des assistants.

Je me rappelle qu'un jour la dictée que je recevais fut brusquement interrompue au milieu d'une phrase, puis elle reprit et continua au bout de quelques minutes. Sur notre demande, il nous fut répondu qu'un fait s'était passé dans le monde invisible qui avait attiré fortement l'attention de notre instructeur, ce qui avait amené une courte interruption dans la transmission de ses pensées. Cette explication ne pouvait pas être contrôlée, mais elle n'avait rien d'improbable.

Depuis le 18 juillet 1890, j'ai perdu complètement ma médiumnité. Depuis ce temps, il m'a été impossible d'en obtenir aucune manifestation, soit seul, soit en réunion avec les mêmes personnes qu'auparavant. Pourquoi cela, si nous étions les seuls agents du phénomène ?

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Caron.

Paris, le 11 Octobre 1899.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de l'appoint que vous apportez à l'élucidation du phénomène de médiumnité intuitive, et je pense que vous ne verrez pas d'inconvénient à la publication de votre lettre.

Comme je l'ai indiqué, page 133 (j'aurais peut-être dû le souligner davantage), la médiumnité intuitive se présente à des degrés divers. Ne pourrait-on pas dire que ces degrés s'étendent depuis la forme la plus vague (l'inspiration) jusqu'à la forme la plus précise (l'audition) ? En ce qui concerne M. Flammarion, je ne crois pas m'être trop écarté de la réalité. Mais il y aurait une étude très intéressante à faire sur les divers degrés de la médiumnité intuitive. Il faudrait, pour cela, que des médiums, représentant ces divers degrés,

voulussent bien analyser minutieusement ce qui se passe en eux, la manière dont le phénomène se présente aux heures de médiumnité. Toute cette question est restée jusqu'ici beaucoup trop dans le vague, et surtout on l'a trop traitée d'un bloc, sans la décomposer en les divers degrés qu'elle comporte (1). Une étude suffisante sur ce point ne se saurait faire sans une coopération de nombreux médiums, venant les uns et les autres apporter le renseignement du mécanisme de leur médiumnité.

A ce titre, votre lettre offre un réel intérêt documentaire, et, si j'osais, je vous demanderais s'il ne vous plairait pas de la compléter par une sorte de mémoire relatant les particularités du mécanisme psychologique de votre médiumnité.

C'est seulement par les confidences des médiums que l'on pourra se faire une idée exacte de la médiumnité intuitive en ses divers degrés.

Particulièrement, ces questions se posent : Comment se fait la communication ? Par fusion (informulée) de la pensée tout entière du sujet ? Par succession d'idées informulées (la mentalité du médium fournissant les formules) ? Par succession de phrases (idées formulées) ? Par succession de mots ? Par où pénètrent dans le médium les phrases et les mots ? Par la mentalité ou par l'audition ? Si c'est par la mentalité, tâcher de donner une idée du phénomène à ceux qui, ne possédant pas la dite faculté, ne peuvent s'en rendre compte par eux-mêmes... etc.

Une telle étude serait certainement très intéressante, du moins pour ceux qui sont déjà convaincus de la réalité du spiritisme.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

J.-Camille Chaigneau.

Châteauneuf, 11 Octobre 1899.

Cher Monsieur,

Je ne vois aucun inconvénient à la publication de ma lettre du 9 courant, si vous la jugez utile.

Je crois, comme vous, qu'il serait fort utile que les médiums intuitifs fissent sur eux-mêmes l'étude du mécanisme de leur faculté, et que les diverses études soient centralisées et analysées, afin que ceux qui étudient sérieusement le spiritisme puissent se faire une idée précise de ce genre de médiumnité.

(1) Le *Livre des Médiums* ne consacre qu'une page à la médiumnité intuitive, en la faisant suivre, il est vrai, d'un paragraphe sur les médiums inspirés ; mais il me semble qu'il y a toute une série de degrés à envisager entre l'inspiration d'une part, et l'audition, qu'Allan Kardec classe (même l'audition intime) dans un autre chapitre. — (Note annexe de la lettre).

J'y réfléchirai, et je vous ferai une note aussi exacte que possible sur la manière dont la communication se faisait pour moi. J'y ajouterai quelques faits qui, comme ceux qui ont fait l'objet de ma lettre précitée, me paraissent établir suffisamment que ce qu'écrit le médium intuitif n'est pas pris dans son propre fonds.

Veuillez agréer, etc.

A. CARON.

Châteauneuf, 26 Octobre 1899.

CHER MONSIEUR,

Comme post-scriptum à ma lettre du 9 courant, voici quelques faits qui me semblent de nature à montrer que le médium agit bien sous l'influence d'une volonté étrangère à la sienne.

1er Fait. — Lorsque, après avoir lu les ouvrages d'Allan Kardec, je voulus essayer de devenir médium, j'espérais obtenir le mouvement mécanique. Je fis pendant bien des mois des tentatives inutiles. Mes essais se continuaient pendant quelques jours, puis je les négligeais pendant quelques semaines. Enfin un soir ma main, tenant un crayon légèrement appuyé sur une feuille de papier, suivant les indications du « Livre des médiums », se mit en mouvement, non sans quelque émotion de ma part. Je m'attendais à écrire un mot, ou un nom, ou une phrase quelconque. Il n'en fut rien. Ma main se mit à tracer, lentement d'abord, puis un peu plus vite, une sorte de spirale qui allait grandissant jusqu'à la limite de la feuille de papier. Je replaçais ma main sur un autre point, et le même mouvement recommençait. Je n'eus aucune communication ce jour-là, et ce que j'obtins n'était ni dans mon désir, ni dans mes prévisions.

2e Fait. — Lorsque j'eus reconnu que je ne pouvais obtenir dans des conditions passables l'écriture mécanique, parce que le mouvement imprimé à ma main était trop lent, et que l'intuition de ce que j'allais écrire précédait de beaucoup l'écriture, je me résignai à n'être que médium intuitif. J'eus alors fréquemment des communications de mon guide. Pendant un certain temps, il faisait précéder toutes ses dictées, très sérieuses et instructives, de deux ou trois phrases où il me disait sans ménagement quelques vérités désagréables, ce qui ne laissait pas de m'agacer un peu. Je n'ai pu m'expliquer cela qu'en attribuant à mon guide l'intention de me montrer par là que ce que j'écrivais n'était pas puisé par moi inconsciemment dans mon propre fonds.

3e Fait. — Il m'est arrivé d'écrire successivement deux communications exprimant, sur la même question, deux opinions contradictoires.

4e Fait.— En 1884, un de mes amis de Besançon et moi avons fait imprimer sous le nom d' « Études spirites » plusieurs séries de dictées reçues dans notre groupe. Un désaccord étant survenu entre nous sur la question de savoir si

une pièce, que je considérais comme un hors-d'œuvre, devait être imprimée avec le reste, nous demandâmes à l'auteur invisible de nous donner son avis, et il trancha la question contre mon opinion. Il me reste quelques exemplaires de cette brochure. Je vous en envoie un par ce même courrier. Si vous avez le temps d'en lire quelques pages, vous pourrez juger par comparaison si, dans la forme, j'ai exercé quelque influence sur ces dictées.

Je termine par cette observation que, dans ce que j'écris, je n'arrive à une clarté et à une précision suffisantes qu'en faisant un brouillon et de nombreuses corrections, tandis que sous la dictée d'un Esprit j'y parvenais du premier jet.

Je joins ici une note sur le mécanisme de ma médiumnité.

Veuillez agréer, etc.

A. CARON.

NOTE SUR UNE MÉDIUMNITÉ INTUITIVE

J'ai été, pendant 25 ans, médium écrivain intuitif. Voici quelles étaient les particularités du mécanisme psychologique de ma médiumnité.

Une fois l'évocation faite, par moi ou par le chef de groupe, suivant les cas, j'attendais passivement, le crayon ou la plume à la main, me bornant à prêter mon attention à ce qui allait m'être dit.

Il est arrivé parfois qu'aucun Esprit ne voulût se communiquer. J'étais alors comme celui qui a ouvert un robinet, et qui constate que le réservoir est vide, et que rien ne coule.

Dans le cas contraire, au bout d'un temps généralement très court, la communication commençait. Elle se faisait par succession de membres de phrase, donc par idées formulées. Une fois lancée, elle se continuait aussi rapidement qu'il m'était possible d'écrire,— à moins que je n'eusse affaire à un Esprit inférieur ou souffrant. Alors, dans certains cas, la dictée se traînait plus ou moins péniblement.

Parfois, il est arrivé qu'une expression, à laquelle l'Esprit attachait de l'importance comme rendant mieux sa pensée, éprouvait de la difficulté à se produire, ce qui amenait un temps d'arrêt, de durée variable, mais généralement court. J'avais conscience de la situation, et je proposais des synonymes. Mais l'Esprit n'en voulait pas, et continuait son travail jusqu'à ce qu'il m'eût donné le mot voulu par lui.

C'est dans le cerveau que le phénomène se passait, par une sorte d'audition intime. L'oreille n'y était pour rien. Une fois la dictée terminée, j'éprouvais comme un sentiment de vide dans mon cerveau, qui reprenait alors son activité normale.

Le mot de dictée est exact. C'était bien sous la dictée que j'écrivais. Peut-

être pourrait-on trouver certaines analogies entre la forme du langage de quelques dictées, ou parties de dictées, et celles qui me sont habituelles. Ce serait là un indice de collaboration inconsciente. Cependant, j'affirme que les membres de phrase m'étaient dictés tout formulés, sans aucun travail cérébral de ma part, et que je n'avais qu'à être attentif à ce qui m'était dit.

Châteauneuf, 25 Octobre 1899.

A. CARON.

L'EXISTENCE

« LA VIE »

DEUXIÈME PARTIE (1)

L'être humain est formé de trois principes distincts: esprit, matière, fluide. De l'intime combinaison de ces trois principes résulte l'individualité. Celle-ci est d'autant plus complète et mieux définie qu'il y a plus d'homogénéité harmonique entre les trois principes qui la constituent.

Chacune des trois classes, ou manifestations de l'existence, a pour objet spécial, le progrès particulier de l'un de ces trois principes, à l'aide des deux autres.

La vie, ou existence charnelle, a pour objet le progrès particulier de la matière, ou forme, à l'aide de l'esprit et du fluide universel, c'est-à-dire qu'elle a pour objet spécial d'employer les propriétés de force et de mouvement, adéquates aux deux autres principes constitutifs de l'être, à harmoniser progressivement avec elles, la propriété de forme, adéquate elle-même au principe matériel.

---

(1) Voir le numéro double 4-5, ainsi que le n° 3 (1899). Rappelons que ce travail, reproduit de *La Vie Posthume*, suivant la demande qui nous en a été faite, a été obtenu, lettre à lettre, par la typtologie. Nous avons à peine besoin de redire que, si nous le trouvons réellement remarquable, nous faisons néanmoins nos réserves sur certains points. Si nous gardons notre indépendance vis-à-vis de la doctrine kardéciste, ce n'est point pour nous inféoder à un autre enseignement. Chaque œuvre spirite sincère apporte une contribution au progrès du concept; les œuvres doivent se perfectionner les unes par les autres. En nous pénétrant de cette conviction et en y conformant nos efforts, nous déjouerons les manœuvres de réacteurs qui, pour abattre plus facilement la puissance novatrice de la communication entre la terre et l'outre-terre, voudraient considérer le spiritisme comme enclos en des textes immuables, — dont, au besoin, ils ne se gênent pas pour travestir le sens et même pour altérer les mots (voir, par exemple, *Journal du Magnétisme et de la Psychologie*, n° double 16-17 de 1899, où, comme un de nos amis, M Edmond Dace, vient de nous le signaler, le mot « invisible » est substitué au mot « indivisible », page 377, 2e colonne, ligne 27, et où il est ensuite argumenté sur le prétendu texte résultant de cette altération). — La vraie sauvegarde du spiritisme est dans son incessant progrès. — N. D. L. R.

L'étude de la vie ne peut donc être qu'une étude purement physiologique, la matière y jouant le rôle principal, et l'esprit et le fluide universel n'y figurant pour ainsi dire, qu'à titre de comparses, indispensables, il est vrai, mais uniquement voués, durant cette phase de l'existence, au progrès particulier du principe matériel.

La matière est d'autant plus perfectionnée qu'elle est plus subtile, c'est-à-dire moins grossière; la faire progresser c'est donc la raréfier de plus en plus, en la rendant alors plus souple et plus docile à l'action de l'esprit ou force.

L'esprit a besoin, en raison de son perfectionnement, d'un instrument plus apte à qualifier ses facultés; et l'intelligence, l'intuition, la raison ou le sentiment, multiples manifestations de la force durant l'existence charnelle, sont d'autant plus actifs et développés que la forme organique par laquelle ils sont déterminés est plus impressionnable et plus sensible.

C'est pourquoi le principe matériel doit progresser comme les autres, afin de s'harmoniser avec eux pour pouvoir définir et déterminer convenablement l'homogénéité harmonique de l'individualité.

De la prédominance de la matière dans l'existence charnelle, il ne s'ensuit pas forcément que les autres principes doivent y jouer un rôle absolument passif, car leur action est indispensable à la conservation de l'individualité, qui, sans force, c'est-à-dire sans pensée et sans fluide, c'est-à-dire sans principe vital, ne serait qu'une passagère manifestation, sans individualité et sans vitalité, et bien vite désagrégée pour retourner en parties minuscules dans l'élément primitif dont elle est sortie.

En disant que la matière est dominante dans l'existence charnelle, nous voulons dire simplement qu'elle en devient le principe actif et dirigeant, et que son influence, agissant sur l'esprit et le fluide universel, les modifie et les transforme sans cesse, selon l'état particulier de son perfectionnement.

L'être s'assimile d'autant mieux les nobles pensées et les généreux sentiments, que sa forme organique est plus apte à les lui transmettre. Ne pas faire progresser cette forme, la laisser lourde et grossière, serait, par conséquent, faire perdre à l'individualité le bénéfice de ses acquis, en lui transmettant des impressions dénaturées, et pour ainsi dire rapetissées et alourdies par une forme et des organes inaptes à recevoir ces impressions, cependant susceptibles d'être conçues et appréciées par l'être.



L'existence, considérée dans sa généralité, constitue un ensemble d'actions, d'états et de sensations.

Les actions, émanant directement de l'esprit ou force, déterminent les états, c'est-à-dire les qualités de la forme à l'aide des sensations.

Les états, émanant directement de la matière ou forme, déterminent à leur tour les actions, c'est-à-dire les qualités de la force, à l'aide des sensations.

Et enfin les sensations, émanant directement du fluide universel ou mouvement, déterminent les actions et les états, c'est-à-dire les qualités de l'une et de l'autre des deux propriétés de forme ou de force, selon qu'elles ont été déterminées elles-mêmes soit par une action, soit par un état.

Rendre les actions, les états et les sensations harmoniques, tel est le véritable but de l'existence. C'est pourquoi chacune de ces trois classes a pour objet le progrès particulier de ces trois manifestations de l'individualité, autrement dit le perfectionnement de chacun de leurs trois principes causatifs : l'Esprit, la Matière et le Fluide universel.

Dans l'existence périspritale, les actions, émanation directe de la force, déterminent l'état, c'est-à-dire la qualité de la forme prise par l'être à l'instant de l'incarnation. Plus l'esprit a progressé, plus l'existence périspritale a été élevée et harmonique, plus aussi la nouvelle forme corporelle sera, durant l'existence charnelle, raffinée de nature et harmonieuse de contours, en un mot, apte à manifester la délicatesse et l'élévation de l'être. Il en résulte donc que le milieu où éclôt la nouvelle individualité charnelle est toujours en harmonie avec le degré de perfectionnement de l'être, et que rien n'étant laissé au hasard, et tout étant régi par une immuable loi de justice, chacun occupe dans la vie, à l'instant de l'incarnation, la place à laquelle lui donne droit son mérite et son acquis personnel.

C'est ainsi que s'exerce la loi naturelle en déterminant ce que nous appelons la cause individuelle personnelle ou acquis antérieur. Mais l'incarnation, une fois définitivement accomplie, peut être plus ou moins modifiée, quant à sa condition d'être, par deux causes efficientes, elles aussi : l'une, la cause individuelle étrangère, c'est-à-dire l'ignorance ou l'imprudence des parents; l'autre, la cause collective, c'est-à-dire l'imperfection ou l'iniquité sociale.

En effet; si l'acquis antérieur détermine justement, à l'instant de l'incarnation, la qualité de la nouvelle forme corporelle, cette qualité, cette harmonie, équitablement établies par la loi de nature, peuvent être troublées par le caprice ou l'imprévoyance de parents, ignorants de leurs devoirs; de même que plus tard encore, la société, en comprimant les aptitudes naturelles de l'être, peut déformer ou déséquilibrer ses fonctions organiques en imposant, pour les besoins de l'existence, la rudesse de certains travaux grossiers à la délicatesse innée de certaines natures.

⁂

La qualité de la forme corporelle, à l'instant de l'incarnation, étant conséquente et en raison du progrès accompli pendant l'existence périspritale précédente, il en résulte que, par le seul fait de l'application de la loi naturelle, il

devrait toujours exister durant l'existence charnelle une harmonie absolue entre l'élévation de l'être et le perfectionnement de son corps charnel.

En considérant isolément un des règnes de la nature, le règne animal par par exemple, on peut constater cette relation et reconnaître qu'en effet, les multiples manifestations des individus qui le composent, présentent, dans les caractères distinctifs de leurs formes organiques, une similitude harmonique relative avec leurs fonctions intellectuelles respectives. Du reptile au quadrupède, du quadrupède à l'homme, le progrès intellectuel se constate en raison du perfectionnement progressif de la forme toujours plus harmonique et plus délicate. De même, si nous prenons isolément l'espèce hominale, il nous sera facile de constater aussi que du sauvage à l'homme civilisé, de la brute inconsciente au penseur que l'inspiration illumine, il existe une distinction particulière dans les formes organiques, qui les différencie entre eux au point de vue corporel, en raison de la distance qui les sépare au point de vue intellectuel.

Mais, s'il est facile de constater cette diversité dans la délicatesse des formes, en mettant en comparaison les degrés extrêmes de l'échelle hominale — diversité établie par la loi naturelle, et conséquente de l'acquis antérieur — elle ne saurait cependant, sans préjudice de graves erreurs, servir de règle absolue pour reconnaître l'élévation intellectuelle des individus faisant partie d'une même société dont les différences physiques, bien moins sensibles à déterminer, sont le plus souvent conséquentes de causes à eux personnellement étrangères.

La nature produit des formes plus ou moins grossières ou délicates, mais toujours harmoniques dans leur délicatesse ou leur grossièreté. S'il n'en est pas toujours ainsi, c'est que, bien souvent, l'action naturelle est contrariée ou entravée par d'autres causes, résultant de la liberté individuelle ou collective, et qui substituent l'injustice à la juste conséquence des acquis individuels antérieurs.

Ce que la nature a fait est bien fait; et, toute difformité physique est toujours résultante d'une imperfection, conséquente, elle-même, de l'exercice du libre arbitre, et venant troubler ou détruire la perfection naturelle. On peut, en effet, remarquer que ces difformités sont beaucoup plus fréquentes dans les espèces supérieures où le rayon du libre arbitre est plus étendu que dans celles où la liberté individuelle se restreint à des actes instinctifs, volontaires en réalité, mais, pour ainsi dire, forcés et imposés par les besoins immédiats de l'existence.

Plus s'étend le rayon du libre arbitre, et moins la nature semble imposer la stricte observance de ses lois. S'il est peu de monstruosités physiques dans les règnes minéral et végétal, il en est en revanche beaucoup dans le règne animal, et plus particulièrement encore dans l'espèce hominale, qui

s'élève au-dessus de toutes par l'étendue du rayon de sa liberté, et paraît même, dans bien des cas, être l'unique cause des difformités que l'on observe dans les règnes inférieurs.

Il est donc important de ne pas confondre les différences physiques provenant de la loi naturelle, et celles dont la cause est uniquement due à l'emploi mal dirigé du libre arbitre; distinction souvent difficile à établir entre les degrés rapprochés de l'échelle hominale, mais parfaitement caractérisés et constatables, si l'on met en comparaison les degrés éloignés.

Certains sauvages peuvent avoir des formes plus harmoniques que celles de certains hommes civilisés, étant donné le rayon moins étendu du libre arbitre; et par conséquent, l'action plus libre de la loi naturelle. Mais il y aura toujours chez les derniers une certaine distinction corporelle, sorte d'éthérisation plus accentuée des molécules composant le corps charnel, et qui, malgré qu'elles puissent déterminer parfois un ensemble extérieur moins harmonique, leur constituent cependant des organes plus aptes à manifester l'élévation intrinsèque de leur être.

En résumé, on peut dire que la nature produit, en outre de l'harmonie générale des fonctions corporelles inhérentes, sans exceptions, à toutes les manifestations de l'individualité, une qualité particulière de la forme, qu'elle soit extérieure ou interne, c'est-à-dire représentée par la pureté des contours ou la perfection de certains organes dont la subtilité, en tant que nature de la composition moléculaire, est toujours en raison de l'acquis intellectuel antérieur.

Le nègre a, comme le blanc, une harmonie corporelle qui lui est propre ; mais on ne saurait contester qu'il existe de l'un à l'autre une dissemblance de fonctions organiques, parfaitement appréciable à l'observation, qui constitue, à chacun d'eux, un mode de transmission et de perception intellectuel très convenablement et justement approprié à leur élévation respective.

La loi naturelle produit une harmonie générale, mais donne à chaque individu, comme conséquence équitable de ses actes, une distinction, une qualité particulière dans la composition de sa forme corporelle, qui lui permet de manifester librement son élévation personnelle et d'acquérir la nouvelle somme de connaissances à laquelle lui donne droit d'aspirer cette même élévation.

Quant aux difformités physiques, elles ne sauraient nullement être imputables à la loi naturelle, et sont uniquement dues, nous le répétons encore, à l'imprévoyance individuelle étrangère, ou à l'imprévoyance collective, c'est-à-dire à l'exercice du libre arbitre, qui les multiplie en s'agrandissant, jusqu'au moment où, par le progrès, il devient réellement continuateur de l'œuvre de la nature.

***

Il est une théorie, sorte de fatalisme d'un nouveau genre, qui consiste à considérer toutes les anomalies humaines comme la juste conséquence de fautes antérieurement commises. On serait, par exemple, muet de naissance, parce qu'on aurait mérité de l'être par un usage abusif de la parole dans l'existence charnelle précédente. Ainsi des bossus, des idiots, des borgnes, fous, boiteux, aveugles, etc.; en un mot, de toutes les difformités physiques, qu'elles soient corporelles, sensorielles ou fonctionnelles, et qui n'auraient d'autre cause que celle d'un abus antérieur de tels organes ou fonctions, nécessitant comme expiation méritée la suppression ou la déformation des dits organes et fonctions pendant une phase complète de l'existence.

Sans parler de la difficulté d'une pareille répartition, difficulté ressortissant de la multiplicité et de la variété des actes répréhensibles, et que l'on pourrait, à la rigueur, considérer comme ayant été surmontée par la loi justicière, en invoquant à l'appui la multiplicité parallèle des degrés existant entre le type absolu de beauté harmonique et la difformité parfaitement caractérisée; plusieurs raisons d'ordre physiologique et moral s'élèvent contre cette théorie, peut-être admissible *a priori*, mais ne supportant pas un examen sérieux et approfondi.

En effet, admettre comme conséquence d'actes charnels antérieurs toute déviation à la loi naturelle, serait admettre aussi : *premièrement*, l'inutilité de l'existence périspritale comme cause efficiente, puisqu'il y aurait conséquence directe de l'une à l'autre des deux existences charnelles; *deuxièmement*, la déviation à la loi naturelle par la nature elle-même, puisqu'elle produirait des difformités en opposition et contradiction flagrantes avec son but harmonique; *troisièmement*, la fatalité de certaines actions prévues et arrêtées à l'avance, puisque la plupart des difformités physiques sont produites par l'ingérence si commune de l'imprévoyance ou de la volonté individuelle étrangère.

Or, nous avons expliqué que l'unité de l'existence, considérée dans sa généralité, constituait un ensemble de causes produisant immédiatement la conséquence de certains faits, devenant causes à leur tour, et entraînant à leur suite une nouvelle série de conséquences causatives, elles aussi, pour la production de nouveaux effets.

Nous avons admis, d'autre part, que la nature, sage et prévoyante, ne devant produire que l'harmonie, était par conséquent irresponsable des actes individuels émanant du libre arbitre. Nous avons reconnu enfin, et chacun peut le constater avec nous, que le développement intra-utérin du fœtus le livrait entièrement aux caprices ou à l'imprévoyance de ses parents charnels, et qu'un seul de ces caprices, une seule de ces imprévoyances pouvaient suffire pour compromettre gravement son harmonie organique.

Si ces actes capricieux ou inconséquents produisent des difformités, et que celles-ci doivent être considérées par celui qui les supporte comme une consé-

quence méritée, inévitable de fautes antérieures, ou ces actes causatifs prévus à l'avance sont fatalement imposés à celui ou à ceux qui les ont commis — et que devient alors le libre arbitre ? — ou bien, la nature plus soucieuse de la liberté de chacun que de la stricte application des décrets de sa justice, laisse inconsidérément aux caprices individuels le loisir d'exécuter ou de ne pas exécuter cette justice.

Nous laissons au bon sens le soin de conclure et de reconnaitre avec nous l'inanité d'une théorie en faveur de laquelle on essaierait en vain, par des arguments spécieux, de concilier ensemble ces deux éternels inconciliables, dont l'un a nom Libre arbitre, et l'autre Fatalité.



Etant donnée l'unité de l'existence que nous considérons, quant à nous, comme une suite non interrompue de conséquences naturelles s'enchainant les unes les autres et tour à tour causes et effets, il nous parait facile de déterminer exactement par la seule observation des phénomènes du monde charnel quelles sont les véritables causes de toutes les anomalies physiques, et cela sans être obligé, pour les expliquer, de recourir à une sorte de peine du talion les protégeant indéfiniment, contrairement à la loi du progrès.

Reprenons une fois encore l'exemple déjà cité dans le précédent chapitre: jetons de nouveau un voile sur les premières années de l'existence charnelle et examinons si, par le simple raisonnement et la déduction logique des faits connus, nous pourrons arriver à déterminer la même nature de causes antérieures que celle dont il est facile de constater la réalité par l'observation de chaque jour. Prenons l'existence charnelle à sa période dite de plénitude ou de virilité; que voyons-nous? Une infinité de degrés allant du Beau au Laid, de l'harmonique au discordant. Quelle est la véritable cause de ces dissemblances; est-elle personnelle ou étrangère à l'être et, dans l'un ou l'autre cas, ces dissemblances sont-elles oui ou non imposées par la loi naturelle comme une expiation méritée, ou bien simplement conséquentes du libre arbitre individuel et collectif?

Chez l'un, l'organe de la vue a été atrophié avant l'âge; chez l'autre, les membres inférieurs sont ankylosés; un troisième a dû subir l'amputation d'une jambe. Qu'ont-ils fait ces malheureux pour en arriver a ces difformités? A qui la faute? Ont-ils donc mérité ces souffrances comme une juste punition de fautes antérieures, et serait-il logique, étant donné l'exemple journalier des iniquités sociales, de les attribuer uniquement à des causes à eux personnelles? S'il en était ainsi, si toutes les déviations et les difformités physiques devaient être reconnues comme expiation équitable, les divers degrés de beauté harmonique constitueraient donc un critérium infaillible d'élévation intellectuelle et

morale, et comment expliquerait-on alors, l'alliance si commune de sentiments généreux avec certaines discordances organiques ? Tout être bien conformé et bien organisé serait, par cela même élevé de nature, et toutes les difformités, sans exception, devraient être considérées comme les stigmates indélébiles dont a loi justicière flétrirait toutes les laideurs et toutes les infériorités morales? Or, il n'en est généralement point ainsi ; l'élévation intellectuelle ou morale peut parfaitement s'allier — on en voit de nombreux exemples — à une ou plusieurs discordances organiques; la beauté est bien souvent l'apanage de certaines natures inférieures ; il faut donc en conclure en faveur de causes étrangères à l'individu, lui-même, et dont les effets inévitables proviennent uniquement de l'imperfection du milieu où la nature l'a placé.

Que l'on sème du blé dans un terrain favorable à son éclosion, et la moisson sera luxuriante et belle; mais que l'on prenne une partie identique en qualité de ce même blé et qu'on essaie de le faire germer dans un terrain impropre, les épis viendront il est vrai, mais ils seront malingres et souffreteux. Ainsi de l'être humain; la société est le terrain où il se développe; plus cette société est perfectionnée, mieux il peut conserver lui-même son harmonie naturelle, et point n'est besoin d'aller chercher bien loin une explication justicière, alors que de nombreux exemples nous démontrent chaque jour, combien vaine et inconséquente serait cette justice qui frapperait impitoyablement certaines natures élevées, en laissant si souvent impunie l'infériorité de certains êtres dont les penchants et les goûts bestiaux ne semblent se complaire qu'à la seule satisfaction des appétits grossiers.

Telles sont les conclusions que la raison indiquerait en supposant un instant l'ignorance des véritables causes qui, dans chacun des trois exemples précités, ont amené progressivement une transformation discordante dans la forme corporelle. Et, d'accord avec la raison, la réalité nous confirme d'une manière indéniable, cette fois, la justesse et la vérité de ces conclusions.

En effet, si nous soulevons le voile qui nous cachait momentanément le passé, il nous est alors facile de constater l'ingérence de causes absolument étrangères à l'individu lui-même, et dont les effets bien loin de lui être imputables, témoignent hautement, au contraire, en faveur d'un sentiment généreux et d'une raison consciente.

Dans notre premier exemple, l'être a volontairement accepté, il est vrai, la perspective d'une infirmité inévitable ; mais quel noble dévouement ! quel désintéressement généreux ! le foyer domestique était désolé par la misère ; pas de pain, pas de feu, et les enfants avaient froid et faim ! Mérite-t-il punition ou récompense celui-là qui a souffert et lutté, sachant que chaque goutte qui tombait de son front en sueur épargnait une larme à ceux qu'il chérissait ? Dans le second exemple, nous voyons un être qui, par suite d'un travail incessant et d'une vie trop sédentaire, imposée par les besoins de l'existence, en est arrivé

à une paralysie partielle. N'y a-t-il pas eu, là aussi, un enchaînement inévitable de circonstances? Si la volonté de l'être les a en partie déterminées, n'a-t-elle pas été forcée cette volonté; et s'il eût été libre de choisir, aurait-il donc, de gaité de cœur, entrepris un labeur au dessus de ses forces? Dans le troisième exemple, un être a vaillamment combattu; exalté par le sentiment de la patrie, entraîné par le devoir et l'ardeur de la lutte, il n'a pas vu la balle ennemie, prête à le mutiler, et supporte aujourd'hui l'imperfection et l'inconséquence d'une société dont il est l'inconsciente et innocente victime.

Dans ces trois exemples, la volonté individuelle a certainement joué un rôle important; il y avait, il est vrai, liberté d'action, mais qui oserait affirmer que cette liberté n'a pas été inévitablement dirigée dans le sens où elle s'est exprimée, et qui donc pourrait soutenir logiquement une théorie qui ferait de l'abnégation, du dévouement et du devoir autant d'actes répréhensibles méritant une expiation quelconque! Egalité de la répartition sociale; proportionalité des salaires aux besoins de l'existence; suppression des luttes fratricides; toutes choses au pouvoir de la société, et les difformités que nous venons de signaler, n'eussent certainement pas été produites.



On nous taxera peut-être d'exagération et certains nous reprocheront sans doute de choisir les seuls exemples susceptibles d'étayer notre manière de voir; tous peuvent cependant, quoique avec des degrés différents, être ramenés dans un même rayon causatif d'imperfectibilité sociale, et tous les accidents, sans exception, qu'ils soient volontaires ou involontaires, ne peuvent qu'être imputés à la société qui les supprimera certainement un jour, en diminuant progressivement, jusqu'à extinction complète, les diverses causes collectives qui les produisent. Du reste, s'il est certaines déviations à l'harmonie naturelle où la volonté individuelle semble jouer un rôle causatif beaucoup plus important que dans les trois cas précités, nous ferons remarquer qu'elles ne sauraient nullement servir de base déductive pour en arriver à l'explication des difformités organiques, dites de naissance, c'est-à-dire se produisant à cet instant où la liberté individuelle est restreinte dans un rayon purement instinctif.

En effet, si nous examinons les échelons progressifs qui séparent la période d'enfance de celle de la virilité, nous voyons que sur les degrés les plus rapprochés de la première de ces deux situations charnelles de l'existence, il y a pour l'être moins de liberté personnelle et par suite une influence plus active sur lui, des causes individuelle, étrangère et collective que sur les degrés plus rapprochés de la période de virilité. L'homme est moralement, physiquement et socialement plus libre que l'enfant; sa volonté plus active, plus consciente, ses forces physiques plus développées, son expérience, son savoir, agrandissent d'autant le rayon de son libre arbitre; il est donc naturel qu'il puisse détermi-

ner lui-même volontairement par le fait d'un usage abusif, la déviation ou la déformation de certains organes. Mais l'enfant, frêle et inconscient, sans force physique, sans puissance morale, pourrait-on imputer à l'usage qu'il fait du peu de liberté qu'il possède, les discordances organiques que l'on constate chez lui ? N'est-il pas plus naturel d'admettre logiquement, d'accord avec l'observation des faits, qu'elles sont dues, en réalité, à une action étrangère ou à une imperfection collective. Or, ce qui est applicable à la période d'enfance, l'est d'une manière plus absolue encore pour la période de gestation, où l'être en pleine inconscience de son individualité et entièrement livré, au point de vue de son développement corporel, à l'imprévoyance ou au caprice de ses parents charnels, ne saurait être considéré raisonnablement comme la cause personnelle antérieure d'actions émanant de volontés à lui absolument étrangères.

Mais, s'il en est ainsi, objectera-t-on, si les difformités physiques constatées à l'instant de la naissance charnelle, ne doivent pas être considérées comme une expiation équitable de fautes antérieures, elles sont donc injustement supportées par l'être? La loi de justice ne s'exerce donc pas dans toute sa plénitude, puisqu'elle laisse aux caprices individuels la liberté de troubler ses applications? Nous ferons d'abord remarquer que cette objection dont nous ne contesterons certainement pas la valeur, est aussi bien applicable à tous les degrés de l'existence qu'à l'instant de la naissance, et qu'il n'est pas plus étonnant de constater des déviations corporelles imméritées à une minute d'existence qu'à trente ans. Il convient donc, à notre avis, de généraliser la question, en la présentant plus rationnellement de la manière suivante : étant données les injustes anomalies que l'on constate dans le cours de l'existence charnelle, c'est-à-dire durant cette phase de l'existence, comprise entre l'incarnation et la désincarnation, comment concilier avec elles la loi de justice ?

Il est certain que si l'on ne considère la justice que sous le seul aspect de son application présente, on est frappé de certaines anomalies que l'on est forcé de reconnaître comme des iniquités imméritées et inexplicables.

Tel celui, qui considérant uniquement l'existence présente des diverses espèces d'êtres, constaterait une injuste répartition dans les fonctions inégales pour tous, jusqu'au moment où par la connaissance du passé et la certitude de l'avenir, il comprendrait la vérité d'une filiation progressive entre toutes les espèces. Ainsi de la justice; la considérer uniquement dans son application présente, serait certainement ne pas la comprendre, et c'est pourquoi elle semble bien souvent ne pas exister, parce que ne voyant que l'injustice du moment, on ne sait pas qu'elle peut dans bien des cas, être justement conséquente du passé, comme dans d'autres cas recevoir une juste compensation dans l'avenir.

Il y a trois sortes de justice : 1° la justice distributive, s'exerçant dans le passé par une égale répartition à tous, des fonctions primordiales ; 2° la justice régulatrice, limitant convenablement dans le présent, le rayon du libre arbitre

individuel d'après le progrès accompli par chacun et déterminant immédiatement la conséquence naturelle de chaque action ; 3° la justice réparatrice, compensant équitablement dans l'avenir, par l'action distributive de l'état futur, les déviations que le libre arbitre individuel, étranger et collectif, a pu faire subir à ses applications précédentes.

Les diversités physiques, corporelles, sensorielles ou fonctionnelles que l'on constate si nombreuses dans l'existence charnelle doivent être considérées, soit comme des effets conséquents de la préexistence — et nous avons expliqué que l'on pouvait classer seulement dans cette catégorie, celles ne troublant pas l'harmonie physiologique de l'être, c'est-à-dire allant, quoique toujours harmoniques, de la grossièreté à la délicatesse moléculaire — soit comme des effets provenant du libre arbitre individuel étranger ou collectif — celles-ci facilement constatables en ce qu'elles déterminent des déviations discordantes à l'harmonie naturelle,— soit enfin, comme des conséquences naturelles du libre arbitre individuel personnel — ces dernières faciles à constater, elles aussi, par l'effet moral qu'elles déterminent sur ceux qui les supportent et qui les différencient des précédentes, en ce qu'elles provoquent l'effet moral, d'une action voulue, au lieu de celui d'une action subie.

Dans le premier cas, il y a harmonie naturelle, les diversités sont produites par la nature elle-même, qui incarne l'être périsprital dans le milieu où l'appelle son affinité moléculaire ; il y a donc justice absolue, puisque chacun supporte équitablement les conséquences naturelles de ses actions précédentes, conséquences qui se traduisent par une organisation physiologique extérieure et interne plus ou moins grossière ou délicate, c'est-à-dire justement appropriée à la manifestation charnelle de l'élévation intrinsèque de l'être. — Dans le deuxième cas, l'harmonie naturelle a été troublée par une ou plusieurs causes étrangères à l'individu lui-même ; il y a donc difformité et souffrance imméritée, c'est-à-dire injustice, mais cette injustice n'est que momentanée, et c'est la souffrance qui en résulte, sorte de compressibilité physiologique et morale, qui prépare pour l'être un état à venir dont les conditions d'existence seront d'autant plus harmoniques qu'elles auront été involontairement discordantes dans l'état antérieur. — Quant au troisième cas, celui où les diversités sont produites par la volonté personnelle, nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment, ces diversités étant postérieures à la naissance et constituant des effets provenant de causes déterminées par un acte de volition conscient et personnel.

Ce que nous tenons à bien établir, c'est que l'on ne saurait imputer à la loi naturelle les difformités physiques dont on constate de si nombreux exemples à l'instant de la naissance charnelle, et qui, ainsi qu'on pourra le constater d'une manière encore plus absolue plus tard, proviennent uniquement de causes absolument étrangères à l'individu qui les supporte. Il serait donc illogique de les considérer chacune individuellement comme des effets prove-

nant d'un abus antérieur de l'organe ou de la fonction affectés, puisque, produites directement par l'ingérence de volontés étrangères, elles n'eussent certainement pas existé, si ces volontés individuelles, expression du libre arbitre, c'est-à-dire s'exerçant sans aucune fatalité, ne les avaient pas déterminées. Mais, nous le répétons, la nature ne perd jamais ses droits ; si elle laisse à la liberté individuelle et collective le loisir de troubler, un instant, ses applications équitables, cette injustice n'est que momentanée, et tel qui souffre aujourd'hui maudirait peut-être moins ses souffrances, s'il savait que lutter et souffrir sont les conditions essentielles du progrès, et que les luttes et les souffrances du moment épargnent celles du lendemain.



Aurait-on pour cela le droit de se désintéresser des souffrances d'autrui, et, sous prétexte qu'une compensation à venir doit réparer l'injustice présente, laisser souffrir qui souffre, sans chercher à adoucir l'amertume du moment ? Non, mieux vaut prévenir que guérir ; connaître le remède ne suffit pas, mieux vaut enrayer le mal ou le supprimer si l'on peut ; c'est pourquoi, si inférieure que puisse encore être l'humanité, il y a dans le cœur de l'homme un sentiment inné de solidarité et de responsabilité réciproque, qui rénd les souffrances communes et donne à tous le désir instinctif de consoler et de soulager les misères du prochain. Mais, n'en serait-il pas ainsi, chacun ne voudrait-il rechercher que les seules satisfactions égoïstes de son moi personnel, que tous seraient encore intéressés à voir disparaître au plus tôt les anomalies de toutes sortes qui affligent l'humanité.

Le corps social tout entier souffre des difformités physiques supportées par certains de ses membres, de même que certaines infériorites morales, personnelles à quelques-uns seulement, rejaillissent sur la collectivité. Si cette infériorité morale qui fait le criminel et le fourbe est une cause dont la société supporte les effets, de même aussi les discordances organiques qui constituent l'infériorité physique, impliquent, par le fait de la transmission héréditaire, une somme de souffrances à venir, auxquelles sont exposés comme les autres les favorisés de l'heure présente. Ils sont donc intéressés, eux aussi, à voir disparaître tout ce qui constitue encore une infériorité sociale, soit pysiologique, soit morale, puisque devant retourner plus tard dans le milieu dont ils font actuellement partie, ils multiplient d'autant plus les chances de leur bonheur à venir, qu'ils diminuent par la sagesse et la solidarité du moment, les dangers et les écueils d'un mode d'existence auquel ils appartiendront de nouveau.

Avec la théorie de l'expiation, il semblerait au contraire — les souffrances présentes devant être considérées comme des peines équitablement supportées

pour des actions répréhensibles passées — que nul ne devrait songer à soulager les misères d'autrui, puisqu'elles seraient voulues et imposées par la loi naturelle. Si expiation, c'est-à-dire réparation, il y a, que ne laisse-t-on cette réparation s'accomplir librement ? Pourquoi l'enrayer inutilement si elle doit reprendre plus tard son cours interrompu ; et qui donc, parlant de solidarité et d'amour, oserait, se posant en régulateur de la justice naturelle, se croire autorisé un instant à contrebalancer l'application des immuables décrets d'une providence vengeresse ? Mais non, devant la souffrance du prochain, le cœur s'émeut de compassion ; un sentiment instinctif indique à l'homme quel est son devoir ; et, s'il peut l'accomplir, s'il a conscience de son droit de soulager et de guérir, c'est qu'il comprend que la souffrance et la misère sont conséquentes de l'infériorité collective et que, chacun étant individuellement l'une des multiples causes qui ont déterminé cette infériorité, il est au pouvoir et du devoir de tous de les supprimer de la société.

Ce sentiment instinctif, ce besoin irrésistible d'aimer et de sentir autour de soi des affections réciproques, cette conscience du devoir à remplir qui dit au fort de protéger le faible, à l'heureux de secourir le malheureux, c'est la loi de solidarité dont le germe grandit peu à peu dans le cœur de l'homme, et dont les rameaux et les fleurs, se développant par le progrès, étendront plus tard sur l'humanité tout entière leur parfum régénérateur. Tous les hommes sont frères ; de l'inférieur au supérieur, tous sont égaux devant la naissance, tous sont égaux devant la mort ; le premier vagissement de l'enfant, le dernier soupir du vieillard égalisent tous les êtres ; pauvres ou riches, heureux ou malheureux, tous doivent supporter l'infériorité collective ; le favorisé de la veille peut être le déshérité du lendemain, tous sont donc intéressés au perfectionnement social, et nul n'est autorisé à s'enfermer dans une égoïste satisfaction personnelle, pour regarder d'un œil sec le malheureux de l'heure présente, sous prétexte que sa souffrance est imposée par la loi naturelle et qu'il doit la subir sans murmurer.

Il n'est pas d'expiation ; il n'est pas de punition ; il n'est pas de justicier céleste, frappant impitoyablement, jamais las de punir, toujours courroucé et terrible, appesantissant sur l'humanité son inexorable rigueur. La loi qui régit les individus régit aussi les collectivités ; le déterminisme naturel qui fait de l'action individuelle une cause dont l'effet est immédiat, s'étend aussi sur les familles, les sociétés et les peuples ; et dans l'univers tout entier, il n'est pas une seconde qui n'ajoute une nouvelle cause efficiente aux causalités infinies du passé, augmentant ainsi à chaque instant écoulé, d'une nouvelle force et d'un nouveau progrès, ce processus incessant de tout ce qui est, vers un éternel idéal de perfection.

***

La nature n'est pas justicière, elle est juste; elle ne punit pas, elle détermine. L'être inférieur est irrésistiblement entraîné dans un milieu inférieur; l'être supérieur dans un milieu en rapport de son élévation acquise; et s'il en est qui supportent injustement l'infériorité collective, la souffrance qui en résulte est pour eux un élément régénérateur, qui leur épargne cette souffrance pour l'avenir; tandis que les heureux du moment, ceux dont l'égoïsme a cru pouvoir se désintéresser du malheur de leurs frères, retourneront de nouveau dans le même creuset social, jusqu'au moment où, par les souffrances qu'ils subiront ou celles qu'ils s'imposeront par l'abnégation et le dévouement, ils auront accompli, eux aussi, leur tâche régénératrice.

Nous repoussons donc absolument la théorie de l'expiation :

1° Parce qu'elle conduit infailliblement la raison à considérer comme une offense ou un obstacle à la justice naturelle, le sentiment noble entre tous de la solidarité ;

2° Parce qu'elle est contredite par les faits, qui nous montrent si souvent l'élévation morale alliée aux discordances organiques, à côté de l'harmonie organique alliée à l'infériorité morale;

3° Parce que les difformités physiques étant produites par l'ingérence de causes individuelles ou collectives, étrangères à ceux qui les supportent, il faudrait alors considérer comme fatales, ces actions causatives et par conséquent nier le libre arbitre.

Et, d'accord avec la loi de solidarité, d'accord avec l'observation des faits, d'accord avec le libre arbitre, nous expliquons ainsi qu'il suit le phénomène de l'incarnation : La nature incarne l'être périsprital dans le milieu où l'attire son affinité moléculaire ; l'être ne choisit donc pas la situation qu'il doit occuper à l'instant de la naissance, c'est la nature qui la lui impose en déterminant équitablement par une suite de causes et d'effets, déterminés eux-mêmes par la libre volonté de l'être, la résultante physiologique de ses actions précédentes.

Les diversités physiques produites par la nature sont uniquement celles qui, sans troubler l'harmonie organique, différencient les individus entre eux par le plus ou moins de grossièreté ou de délicatesse dans la composition moléculaire tant extérieure qu'interne. Les discordances à l'harmonie organique sont produites par l'exercice du libre arbitre, étranger, individuel ou collectif; elles constituent donc pour ceux qui les supportent une infériorité physique imméritée et, par suite, une souffrance dont ils recevront une équitable compensation dans l'avenir, par l'application de la justice réparatrice.

En résumé, nous ne considérons la période d'incarnation que comme l'une des multiples situations de l'existence prise dans sa généralité; elle est conséquente de l'état précédent et causative de l'état postérieur, c'est-à-dire régie par les mêmes lois, déterminée par les mêmes causes, qui régissent et déterminent

toutes les situations de l'existence, qu'elles soient charnelles, périspritales ou médiatrices.

Pour appuyer le choix des épreuves on a cherché à mettre en comparaison le libre choix de certaines positions dans l'existence charnelle, sans remarquer quelle immense différence il y avait entre une situation physiologique et une situation sociale. Si nous sommes libres, a-t-on dit, de choisir actuellement telle profession, telle position sociale vers laquelle nous portent plus particulièrement nos aptitudes et nos goûts, pourquoi ne serions-nous pas libres aussi, de choisir dans l'existence périspritale, où le rayon du libre arbitre doit être plus étendu encore, le milieu, la famille où nous devons nous incarner?

Pourquoi? Parce que ce serait injuste; parce qu'il ne serait pas équitable d'imposer à ce milieu une individualité trop ou pas assez élevée pour lui; parce qu'il ne serait pas juste de laisser à cette individualité, la liberté de s'incarner dans un milieu dont les autres parties constituantes seraient en discordance avec elle; parce que, en un mot, la nature cherche toujours l'harmonie et qu'il serait puéril de la croire insuffisante pour régir et déterminer elle-même, et irrationnel de vouloir remplacer ses applications équitables par le caprice et les inconséquences de chacun.

Nous ne voyons donc d'autre choix que celui qui détermine les actions; l'être est libre de bien faire ou de mal faire dans le rayon des possibilités que lui détermine la loi, mais là s'arrête sa liberté; l'action accomplie, il ne peut se soustraire à ses conséquences, c'est-à-dire aux états ou situations physiologiques qui en résultent inévitablement. Les actions périspritales déterminent la situation charnelle; il y a eu liberté d'action, mais il y a nécessité de conséquences; or, la conséquence c'est l'état, c'est-à-dire la situation organique à l'instant de la naissance charnelle. Elle est donc subie par l'être, qui ne choisit, en réalité, que les diverses actions causatives qui la déterminent et dont elle est la résultante physiologique.

Remplacer la théorie du choix des épreuves par la loi des conséquences naturelles, c'est en même temps rejeter, comme les inutiles rameaux d'un arbre imaginaire, toute idée d'expiation, de mission ou d'épreuve. S'il y a conséquence, il ne peut y avoir mission, c'est-à-dire acte de volonté personnelle, déterminant l'instant et les conditions à venir de l'incarnation, ce qui voudrait encore dire choix. Il ne peut non plus y avoir expiation, ce mot pris dans son véritable sens, impliquant naturellement l'idée d'une volonté arbitraire infligeant une punition quelconque à l'être, sous le seul contrôle de son omnipotence, ce qui signifierait encore choix par cette volonté étrangère. Il ne peut enfin y avoir épreuve, c'est-à-dire essai de réparation dont les conditions seraient voulues ou subies par l'être, ce qui veut aussi dire choix individuel, ou choix étranger.

Par les conséquences naturelles tout s'explique, tout est rationnel et juste;

à chacun selon ses œuvres : la grossièreté à la bassesse, la délicatesse à l'élévation, l'harmonie à tous, telle est la loi. Et si cette harmonie que la nature donne en partage à l'infériorité comme à la supériorité peut être troublée par le libre arbitre, la souffrance qui en résulte constitue, pour ceux qui la subissent injustement, l'acquis d'une nouvelle force qui leur permettra de gravir moins péniblement que les autres, les degrés supérieurs de l'échelle du progrès. C'est ainsi que la loi naturelle, distribue, règle et répare, assurant éternellement à tous les applications de son immuable justice.



On s'étonnera peut-être, étant donnée la loi des conséquences naturelles, de voir dans une même famille certaines disparités intellectuelles et morales entre les individus en faisant partie, semblant contredire par le fait de cette diversité l'idée de l'adaptation d'un milieu qualifié par tel degré de subtilité moléculaire, à tel degré correspondant d'élévation intellectuelle et morale. Pourquoi, en un mot, deux ou plusieurs individualités constituantes d'une même famille ne présenteraient-elles pas entre elles une identité harmonique d'élévation, puisqu'elles ont été attirées chacune dans un milieu dont la nature moléculaire doit être en rapport de cette élévation? S'il y a identité d'effet, pourquoi n'y a-t-il pas identité de cause?

En disant milieu, nous voulons dire rayon, c'est-à-dire étendue déterminée dans laquelle sont compris divers degrés allant d'un minimum à un maximum donnés. Le règne animal, par exemple, est un milieu dans lequel vivent des individus tous différents de nature, mais dont l'élévation est au moins égale à un minimum et ne peut dépasser un maximum représentant les degrés initial et terminal de ce règne. Si nous restreignons le rayon du règne à celui de l'espèce, nous voyons l'espèce hominale, par exemple, réunir une multiplicité d'individus se différenciant eux aussi par l'inégalité des aptitudes et des fonctions, malgré que ces diversités soient moins nombreuses et moins sensibles que dans le rayon plus étendu du règne. De la race à l'espèce, même relation que de l'espèce au règne ; ainsi également du peuple à la race. Resserrons toujours le rayon qui détermine le milieu et nous arriverons enfin à la famille, image minuscule du règne, qui, comme lui, comprend divers degrés allant d'un minimum à un maximum établis.

Et cela se comprend. Ce que nous avons appelé les terrains humains — parties de substance charnelle destinées à retenir en elles l'individualité périspritale au moment de l'incarnation — est produit par l'union sexuelle de deux êtres, l'homme et la femme, dont l'ensemble des qualités et des défauts physiologiques détermine la nature des dits terrains. Cette nature peut, en conséquence, varier selon que telle qualité ou tel défaut sera plus particulièrement adéquat, à

l'instant procréateur, à l'un ou à l'autre, ou aux agents de production. Il est donc naturel qu'il y ait diversité d'effets, puisqu'il peut y avoir diversité de causes, c'est-à-dire que les terrains humains pouvant différer de nature dans un même milieu, par suite de la variété des conditions de leur production, puissent, par ce fait, servir à l'incarnation d'êtres périspritaux présentant des caractères divers d'élévation. On remarquera, par exemple, l'analogie générale existant entre les jumeaux, soit au point de vue purement physiologique, soit au point de vue intellectuel et moral, malgré qu'il ne puisse y avoir règle absolue, étant donnée la presque instantanéité de la variété des conditions procréatrices et dont il ne serait pas opportun de rappeler ici les diverses causes.

Il est cependant facile de constater qu'il y a généralement chez eux analogie d'élévation ; c'est pourquoi une même nature de terrain humain offre à chacun d'eux un degré correspondant de qualité moléculaire. Mais ce qui est la règle pour les jumeaux devient presque l'exception pour les naissances se produisant dans une même famille à des époques éloignées et dont les conditions physiologiques ayant varié par suite des différences d'âge, de tempérament ou de caractère des deux agents procréateurs, le père et la mère, offrent naturellement alors, à des degrés divers d'élévation, des degrés différents de corporéité charnelle. Plus il y a rapprochement entre les naissances, plus il y a analogie des conditions procréatrices et par suite conformité d'élévation ; élévation moyenne, bien entendu, entre les êtres périspritaux s'incarnant dans une même famille. Telle est la règle que l'on peut déduire de l'observation des faits, toutes exceptions la confirmant du reste.

***

On pourrait aussi objecter, en opposition de l'application des conséquences naturelles, l'exemple de certaines natures élevées dont l'incarnation aurait lieu dans des milieux inférieurs.

Avant de répondre à cette objection, il conviendrait d'abord de bien s'entendre sur la valeur significative à ajouter à ces deux termes : infériorité et élévation. Il est certain que si l'on entend par infériorité, la médiocrité de certaines positions sociales, et par élévation la supériorité conventionnelle de certaines situations mondaines, il devient alors difficile de constater les applications d'un déterminisme naturel. Nous entendons par élévation, la somme additionnelle de trois valeurs, représentant chacune la résultante moyenne des efforts accomplis par l'être, pour en arriver à ces trois desiderata de l'humanité : le *Beau*, le *Vrai*, le *Bien* : progrès artistique, progrès scientifique, progrès philosophique ou moral.

Étant donnés ces trois modes divers de perfectionnement, il en résulte forcément que la qualification d'élevé ne s'applique en réalité qu'aux natures, rares entre toutes, réunissant en elles les degrés supérieurs des trois échelles

ascensionnelles du progrès, et qu'à elles seules appartient le droit naturel de s'incarner dans des milieux, réunissant eux aussi, tous les degrés supérieurs de l'harmonie moléculaire, c'est-à-dire pouvant constituer des organes charnels susceptibles de manifester également la supériorité artistique, la supériorité scientifique et la supériorité philosophique. Mais il en résulte aussi, en vertu du même principe, que l'être n'ayant acquis qu'une élévation partielle, autrement dit, celui dont la supériorité ne s'exerce que particulièrement dans le sens de l'un des trois modes de progression, doit naturellement correspondre à l'instant de l'incarnation, à une supériorité partielle, elle aussi, dans la composition moléculaire du corps charnel. Le progrès scientifique demandera, par exemple, un milieu où puissent se constituer librement les organes cérébraux de la mémoire et de l'intelligence, ainsi que les facultés inventive et déductive ; le progrès artistique demandera plus particulièrement le libre développement des organes sensoriels de la vue et de l'ouïe, joint aux facultés imaginative et sensitive ; le progrès philosophique, une certaine supériorité dans la Raison et le Sentiment, ainsi que les facultés affective et intuitive. Mais, comme — toujours en vertu du même principe — tout ce qui constitue encore une infériorité chez l'être doit naturellement s'unir, à l'instant de l'incarnation, à d'autres infériorités dans la composition moléculaire du corps charnel, et que, les élévations périspritales partielles s'allient nécessairement à certaines infériorités dans les autres modes de progression, il s'ensuit logiquement alors que tel qui possède, par exemple, l'élévation philosophique, pourra, sans nuire à son progrès acquis, s'incarner dans un milieu ignorant, de même que celui qui aura plus particulièrement progressé dans le sens scientifique pourra, par la même raison, s'incarner dans un milieu immoral, où les notions du Bien seront encore à l'état de germe. Il en sera ainsi enfin de celui dont l'élévation aura été acquise dans le sens artistique et qui pourra parfaitement la conserver, la développer même dans un milieu ou science et philosophie seront encore imparfaitement connues et appréciées.

***

Il est donc naturel, l'élévation devant être considérée comme la résultante additionnelle de trois valeurs représentatives : art, science, philosophie, qu'il y ait égalité de supériorité entre les individus faisant partie d'un même milieu, malgré qu'ils puissent présenter personnellement des caractères très divers, selon que leur supériorité individuelle aura été plus particulièrement acquise dans le sens de l'un des trois modes de progression.

En effet, si nous représentons l'élévation par trois échelles de nombres, allant de 1 à 20, par exemple, il sera facile de reconnaître cette égalité, malgré qu'elle soit résultante de valeurs différentes sur chacune des trois échelles

supposées. Exemple : A : progrès artistique = 7 ; progrès scientifique = 5 ; progrès philosophique = 6. Résultante d'élévation = 18.

B : progrès artistique = 3 ; progrès scientifique = 7 ; progrès philosophique = 8. Résultante d'élévation = 18.

C : progrès artistique = 8 ; progrès scientifique = 5 ; progrès philosophique = 5. Résultante d'élévation = 18.

Nous ajouterons aussi, qu'étant donnés les degrés ascensionnels du milieu lui-même, et par conséquent la possibilité de la non égalité des individus en faisant partie, il n'est nullement anormal de voir un être supérieur, représentant le degré maximum du milieu où il est incarné, en faire partie conjointement à d'autres êtres dont l'élévation n'en représentera encore que le degré minimum, c'est-à-dire une infériorité caractéristique. En résumé, si l'on a pu constater chez certaines natures une supériorité évidente sur d'autres êtres formant avec elles les unités constituantes d'un même milieu, c'est que, ou cette supériorité n'était que partielle, c'est-à-dire uniquement manifestée sur l'un des trois modes de progression et devenait alors égale à celle des autres, par le fait de l'infériorité sur les deux autres valeurs représentatives de l'élévation, ou bien parce que réunissant à elle seule tous les maxima susceptibles d'entrer dans la composition du milieu, elle était mise en comparaison de natures n'en réunissant que les degrés minima et qu'elle devenait alors plus évidente et plus constatable. Nous ferons remarquer d'ailleurs que la qualification d'élevé que l'on accorde à certains êtres est généralement le résultat d'une appréciation basée sur leur valeur respective, non pas à l'instant de l'incarnation, mais lorsque, en pleine possession de leur virilité, ils ont déjà acquis par le progrès individuel, une supériorité souvent très grande sur le degré d'élévation qui les caractérisait au moment de leur incorporation charnelle.

Pour établir logiquement une comparaison entre les individus faisant partie d'un même milieu, il serait donc indispensable de tenir compte de la somme des efforts accomplis par certains, depuis leur naissance, pour en arriver au degré d'élévation qui les distingue des autres, à l'instant de leur plénitude charnelle, ainsi que des conditions favorables qui ont pu faciliter leur marche progressive, de même que, par contre, il serait nécessaire aussi de tenir compte, pour d'autres, des infériorités résultant de conditions et de circonstances défavorables, indépendantes de leur propre volonté.

On ne peut, en conséquence, déterminer exactement l'élévation intrinsèque à l'instant de l'incarnation qu'en retranchant pour les uns, tout ce qu'ils ont pu acquérir depuis leur naissance, ou soit, en ajoutant à l'élévation représentative des autres, à l'instant de leur plénitude charnelle, tout ce qu'ils auraient pu acquérir depuis leur incarnation, — y compris la période de gestation si fertile en accidents, — s'ils n'avaient pas été empêchés ou contrariés dans leur développement naturel. Ceci admis, il est alors facile de constater partout la loi du

déterminisme naturel régissant les incarnations et de reconnaître avec nous que nulle personnalité, si élevée ou si inférieure soit-elle, ne saurait être considérée comme une exception à ses immuables applications.

(A suivre). JEAN.

LA CHRYSANTHÈME (1)

Las ! a roulé depuis longs jours,
Emmi les blés d'or qu'on engerbe,
La blanche étoile à tige d'herbe,
La marguerite des amours ;

Ont roulé sous le fer qui passe,
Sur les tronçons béants du gleu (2),
Ces menus lambeaux de ciel bleu,
Les doux bluets couleur d'espace ;

Et les cloches, couleur de sang,
Des coquelicots fiers de vivre
Las ! las ! ont roulé pour les suivre
Dans le massacre éblouissant...

Ainsi, depuis jours et semaines,
Depuis longs mois, sous les tranchants
Ont roulé pauvres fleurs des champs
Au linceul des moissons humaines !

***

Et las ! en le jardin aussi,
Malgré douce main qui l'arrose,
Au jardin a péri la rose
Malgré soins et tendre souci;

(1) Je m'excuserai, une fois de plus, de dire ainsi, avec les fleuristes des rues contre les pontifes de l'horticulture; malgré l'Académie, je ne puis arriver à sentir ce mot au masculin. D'ailleurs, étymologiquement, c'est un neutre *(chrusanthemon')*. Ne pourrait-on donc faire un départage ? Que masculin soit le pied, si l'on y tient, mais féminine la fleur; et qu'on distingue *le* chysanthème de *la* chrysanthème, comme on distingue *le* rosier de *la* rose. — J.-C. C.

(2) Mot saintongeais: ce qui reste des tiges de blé à la terre, après qu'on a moissonné. — J.-C. C.

L'héliotrope, la verveine,
Le réséda, tout en odeur,
Et le jasmin escaladeur
Las! ne sont plus qu'une ombre vaine;

Du liseron, prompt à s'unir,
A parer de clair les verdures,
— Las! voici le temps des froidures,—
Il ne reste qu'un souvenir.

***

Triste est le champ, noir le parterre;
Les feuilles jonchent le chemin,
Le vent les balaîra demain;
L'hiver sombre envahit la terre.

Soleil, n'est-il plus de rayons?
N'est-il plus de fleurs dans les sèves?
N'est-il plus rien, rien que ces rêves
Qu'en souvenir nous essayons?

Où sont les reines-marguerites
Et les marguerites des champs?
Où sont nos oracles touchants,
Nos confidentes favorites?...

***

Mais quel est ce bouton vaillant,
Parmi ces feuilles dentelées,
Qui brave ainsi vents et gelées
Et qui se gonfle impatient?

Quel est ce foyer qui s'étale
Avec un torrent de rayons
Et qui se verse en tourbillons
Dont chaque flamme est un pétale?

Voyez donc cet astre au cœur d'or
Qui, tout large ouvert, se dévoile!
Ne dirait-on pas notre étoile
Des champs, mais plus splendide encor?

Voyez ce soleil qui s'égrène
En flots pourpres, drus et mouvants!...
Ce sont bien les feux revivants
De notre marguerite-reine!

Voici revivre les beaux jours
Dans ces fleurissants météores,
Voici revivre les aurores,
Voici revivre les amours!

Le verbe magique « je t'aime »
Ressuscite en mon cœur soudain;
Et je crois être le jardin
Qui revit dans la CHRYSANTHÈME!

J.-CAMILLE CHAIGNEAU.

29 Octobre 1887.

(Anniversaire de Marie aux Chrysanthèmes).

DU SOUVENIR A L'AVENIR

CHRYSANTHEMA

Souviens-toi! Souviens-toi de l'année, souviens-toi du jour, où, triomphante du mystère, je pus, moi ton invisible, revivre enfin pour toi; où nos âmes, si longtemps sevrées l'une de l'autre, se retrouvèrent avidement dans la soif mutuelle du séculaire baiser! Souviens-toi de l'heure, médiatrice du jour et de la nuit, où l'amour me réintégra en puissance de matière, pour t'offrir encore, palpable à toi, la fleur immortelle de mon symbole!

CHRYSANTHEMOS

Oui, la fleur modeste et vivace dont la terre de France adopta les premières racines, vers l'aube de la Révolution, parmi les brises annonciatrices de la plus profonde de nos rencontres, — il y a déjà plus de cent ans. Oh! oui, je me souviens

de la fleur d'autrefois; et je me souviens aussi de sa résurrection par toi, maintenant hélas! éclipsée pour mes yeux, et j'en viens fêter avec toi l'anniversaire... Car je me souviens; et je me souviens tant — que ce souvenir semble absorber en moi toutes les forces de la mémoire.

CHRYSANTHEMA

Et, de même que ton attirance restitue à mon actuelle astralité l'emprise sur la matière terrienne, de même l'attirance de Chrysanthema restitue à ta matérialité présente le sens de l'Humanité astrale qui enveloppe et complète le globe terrien comme une atmosphère immense. Et dans nos deux cœurs qui n'en font qu'un, — et qui s'étreignent éperdument en déchirant tous les voiles, tous les prétendus mystères de la vie et de la mort, — nous sentons palpiter l'Humanité entière, toute l'impérissable famille de vos vivants, et de nos vivants à nous — qui ne sont autres que vos morts, nous sentons palpiter l'Humanité intégrale!... Oh! souviens-toi!

CHRYSANTHEMOS

Je me souviens. Lorsque, l'amour te réintégrant en puissance de matière, tu m'offris la résurrection du bouquet d'autrefois, c'est à moi, à moi seul, qu'elles étaient destinées, toutes ces fleurs de toi. Mais des frères étaient là; le concours de leurs sympathies avait peut-être favorisé la merveilleuse transposition des plans de la nature intégrale; ils désirèrent aussi de ces fleurs, sans voir qu'ils demandaient un sacrifice; pouvait-on leur refuser? Et le partage fut fait. Symbole puissant, qui ne m'apparut que par la suite, et dont maintenant toute l'ampleur m'éblouit.

CHRYSANTHEMA

Oui, je me souviens aussi de cet épisode; et, sur le moment, mon cœur, comme le tien, en saigna. Mais nous n'étions qu'aux premiers pas d'une étape nouvelle; et que de chemin nous avons fait depuis lors! Te souviens-tu? Je rêvais d'un amour à deux toujours grandissant, projetant certes des rayons de plus en plus puissants autour de nous; mais je ne pressentais pas encore ce qui devait se révéler bientôt. Un jour...

MYOSITOS

Chrysanthema, ta pensée m'évoque. Laisse-moi dire pour toi. Epargne-toi le souvenir des quelques heures de trouble sans lesquelles il n'est point d'audacieuse transition, point de crise de croissance. Comme toi, je vivais dans l'atmosphère astrale de la terre; comme lui, Myosita était incarnée sur le noyau de la planète. Cette similitude leur créait une spéciale fraternité. Et voici qu'il advint un jour que je conçus mieux et plus. Comme, par de touchants témoignages, il cultivait dans le cœur de Myosita le culte de mon souvenir, il se fit soudain dans mon âme de révolutionnaire une révolution qui fut une révélation. Le sentiment fraternel que j'éprouvais d'abord

pour lui se fondit en une tendresse immense et ardente, je sentis que je me doublais instinctivement de toutes les douceurs que je pouvais puiser en Myosita; et, ainsi métamorphosé moi-même pas cette identification avec ma bien-aimée, je projetai vers lui en amour tout le féminin de moi: Myosita; — tandis que tu offrais aussi à Myosita tout le masculin de toi-même: ton bien-aimé. Ainsi, par ces offrandes du plus cher de nous-mêmes, consacrées, de toi à moi et de moi à toi, par des assentiments inouïs, nous nous élevions au pouvoir d'équilibrer leurs existences, de les instituer tous deux en harmonie avec la vie terrienne, par une formule victorieuse des deuils et des alarmes; et du sommet gravi nous découvrions des horizons jusqu'alors inconnus.

CHRYSANTHEMA

Tu dis vrai, Myositos, et je ne me reconnais plus moi-même. Certes, j'étais incapable de haïr qui l'eût aimé; mais peut-on s'empêcher de souffrir? Et, s'il l'eût fallu, j'aurais accepté la souffrance. Mais non! ô révélation qui me transporte! avec un peu d'audace, et toujours plus d'amour, sans rien sacrifier de sa conquête, on peut terrasser la douleur; et de ce qui eût été douleur on se fait une moisson de joie! O simplicité des solutions sublimes qui apparaissent dès que la vue sait émerger des nuages! O limpidité des avenirs! Et quelle serait donc la destinée des Couples, quand ils se sont constitué cette perfection d'être indestructibles, immortels, — s'ils n'avaient alors à se conquérir les uns les autres dans une nouvelle et plus vaste conception d'épousailles? Avec mon bien-aimé, je veux conquérir le monde. Soyez donc bénis de toute la puissance de notre amour, ô Myositos, ô Myosita, qui ouvrez pour nous l'ère des conquêtes nouvelles, comme nous l'ouvrons pour vous!

MYOSITA

Tu sais, Chrysanthema, combien je t'aime, et que je ne cesse d'entretenir dans son cœur le feu sacré de son amour pour toi. Tu sais que mes plus tendres pensées se fondent toujours aux tiennes comme à celles de mon bien-aimé. Et ainsi je sens en moi que tout est harmonie. Et tout cela est si naturel, quand on l'a éprouvé! Pourquoi faut-il que ce soit si difficile à comprendre pour qui ne l'a point ressenti? O Chrysanthema, quoi qu'il advienne, dans quelques conditions que nous soyons appelées à revenir ensemble sur la terre, ce qui est acquis est acquis, l'empreinte en est ineffaçable; entre toi et moi rien n'est possible de ce qu'on nomme jalousie. Nous serons jalouses seulement de sauvegarder les victoires d'harmonie que nous avons remportées. O Chrysanthema, à jamais ce qui est à moi est à toi, puisque tu voulus bien que ce qui est à toi fût à moi!

MYOSITOS

Myosita, puisque tu es, pour ainsi dire, mon incarnation sur la terre à l'heure présente, dis-leur bien aux frères terriens que c'est pour eux que nous travaillons et

que nous mêlons notre voix à la vôtre. Nous ne parlons ni pour les nuages ni pour ce qui est au-dessus des nuages. Les nuages, nous voulons les dissiper; nous voulons faire le plein ciel sur la terre. Nous avons réalisé un effort puissant pour découvrir les secrets de l'amour et de la liberté; et ce qui nous apparaît, nous voudrions le voir resplendir pour l'Humanité tout entière; car ce serait enfin le triomphe de la Révolution, après tant de luttes et de tortures. Est-ce le feu de nos âmes, est-ce le feu de l'Univers infini qui nous éclaire? C'est tout ce qui est amour et liberté: c'est nous-mêmes par nos conquêtes, et c'est, en même temps, la flamme vivante de l'infini.

MYOSITOS et CHRYSANTHEMA

Des mondes nous inspirent, où les Harmonies d'amour sont déjà réalisées. Tout se tient dans l'Univers: là où vous ne voyez que l'ombre et le vide, se déploient les plus exquises modalités de l'existence, dans les plus subtiles expansions des mondes dont vous n'apercevez que les noyaux (les noyaux planétaires de notre famille solaire, et les noyaux stellaires des autres familles). — Des mondes nous inspirent; car les mondes communiquent entre eux par les régions les plus éthérées de leurs immenses atmosphères vivantes; et ces régions elles-mêmes sont peuplées d'Harmonies d'amour progressivement réalisées, — rattachées d'une part à leurs astres originels par le lien qui constitue autour de chaque noyau une Humanité intégrale, — et rattachées entre elles par les affinités d'amour qui s'élaborent, par les unions, par les gigantesques harmonogamies qui s'accomplissent entre les diverses familles astrales.

Et ainsi se développe, à travers toutes les profondeurs de l'Univers, un formidable et ineffable réseau d'individualités immortelles, groupées progressivement en immortelles Harmonies, librement unifiées par l'amour. Car la progression même des Harmonies, par la puissance de joie qui ne cesse de s'y multiplier, devient la garantie d'accord, et de synthèse toujours croissante, entre l'amour, et la liberté. Et c'est ce réseau universel, c'est cette immense unité multiple, aussi indépendante de la conception du théisme que de celle de l'athéisme, ou plutôt les synthétisant toutes deux en ce qu'elles comportent de vérité partielle, — que, pour la commodité du langage, nous désignons ensemble sous le nom de « Syn'théon' ».

Et voici donc, à grands traits, l'évolution des destinées: Des infiniment petits à l'individualité de degré humain, par la voie des règnes et des combinaisons cellulaires; de l'individualité humaine au Couple; du Couple aux ultérieures Harmonies progressives; des Harmonies progressives (intra-humanitaires) aux Humanités intégrales (Humanités intégrales simples, ou à base planétaire, — Humanités intégrales complexes, ou à base stellaire); enfin des Humanités intégrales complexes à l'Harmonie de toutes les Harmonies, à Syn'théon', le seul Dieu vivant, multiple et un, comme toutes les Harmonies, — multiple par la liberté, un par l'amour, — et incessamment progressif.

Théos, *l'immuable, ne saurait être, sinon abstraction; car l'immuable ne peut vivre.*

Syn'théon', *l'Un multiple, est vivant; et il est vivant, parce qu'il progresse.*

Théos *est le Dieu du vieux monde, mort ou moribond.* Syn'théon' *est l'Idéal vivant du monde nouveau, de l'harmonie sociale, de la République universelle.*

Théos *fut autorité et massacre.* Syn'théon' *est amour et liberté.*

29 Octobre 1899.

(*.*) — (*.*)

LIVRES ET REVUES

Ouvrages reçus et dont, par suite d'une erreur, la mention fut omise au précédent fascicule : *La Vita di Gesù*, « opera medianica, dettata da lui stesso alla Signora X... », traduction italienne faite et éditée par Ernesto Volpi (Vercelli). — *Lætitia*, poésies, par S. Pierre Massoni, édition avec portrait (Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie).

Ouvrages dernièrement reçus : *Marchand-Fashoda*, par Louis Guétant (aux Bureaux des *Temps nouveaux*, 140, rue Mouffetard). — *En conquête vers l'état naturel*, par Henri Zisly (chez l'auteur, 14, rue Jean-Robert). — *Urbain Grandier* ou *Le Précurseur de la libre-pensée* (Société d'éditions littéraires et scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois). — *L'Esprit de Jésus* ou *Le Christianisme rationaliste*, par Henri de Villeneuve (même librairie). — *Le Christ, le Christianisme et la Religion de l'avenir*, par Henri Constant (même librairie). — *L'Ex-Capitaine Dreyfus, sauveur de sa Race et de l'Humanité*, drame, par Marie de Saint-Rémy (chez l'auteur, route de la Valette, Toulon). — *Résumé théorique de la « Langue Bleue », langue internationale pratique*, par Léon Bollack (147, avenue Malakoff). — *Impressions d'un spectateur (24 heures à Rennes)*, par H. Rialèse. — Mentionnons aussi *Etudes spirites* (1884), (envoi de M. A. Caron).

Nouveaux échanges, ou modifications : *Revista Espirita*, publicaçao mensal (Porto Alegre, Brazil). — *Le Sauveur des malades*, 2e série (impasse des Mûriers, 21, Toulon). — *La nouvelle Encyclopédie*, transformée (nouvelle adresse : 15, rue de l'Abbé-Grégoire).

L'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage a rouvert ses cours le 23 Octobre. Ceux qui désirent profiter de cet enseignement doivent se faire inscrire de 1 h. à 4 h., à la direction de l'Ecole, 23, rue Saint-Merri. M. H. Durville a commencé, le 3 Novembre, son cours expérimental de *Physique magnétique*. — Les deux notes dont nous venons de résumer la substance nous sont adressées, avec prière d'insérer, sous les auspices du *Journal du Magnétisme (et de la Psychologie)*. — Nous voulons bien être agréables à M. Durville en publiant ses avis; mais nous le ferions avec plus de plaisir, si — par imprudence tout au moins — il n'avait pas livré son journal aux plus... subtils ennemis de toute rénovation immortaliste.

(A suivre).

Le Gérant, J.-Camille CHAIGNEAU, 6, rue de Douai.

Troyes. — Imp. E. CAFFÉ